

# Toutes les initiatives favorables à la continuité des réformes seront les bienvenues



AL SALAM BANK  
البنك الإسلامي  
Algeria

www.alsalamalgeria.com  
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7<sup>e</sup> Année - Lundi 10 décembre 2018  
3 Rabie El Thani 1440 - N° 1964 - Algérie : 10 DA / 1 €

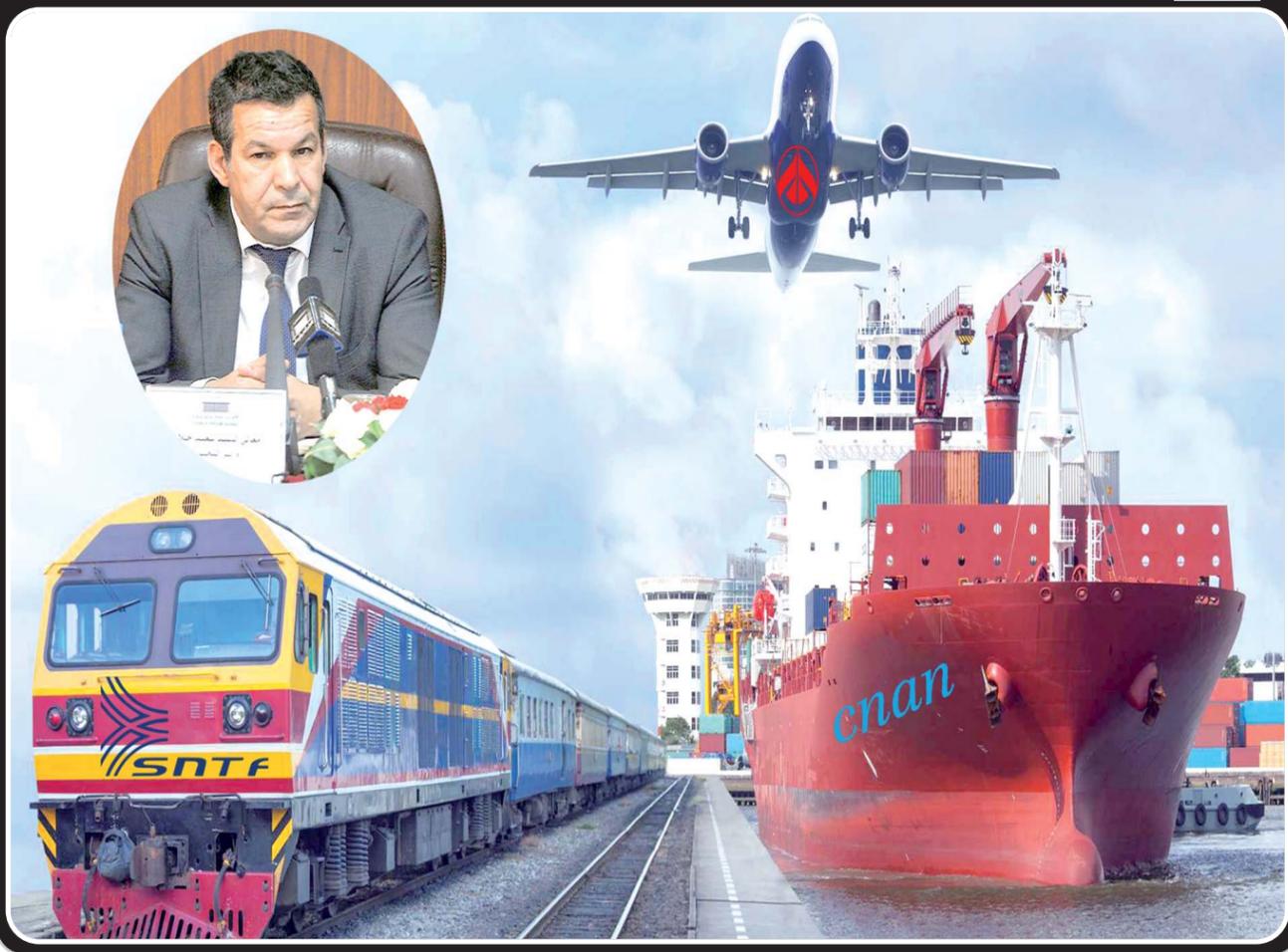
Soins des Algériens dans les hôpitaux français  
**Les dispositions expliquées par l'ambassade de France**

## RENCONTRE NATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

# Vers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a relevé, hier, la nécessité de réduire le coût logistique des transports pour hausser la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux.

>> Lire page 3



### ONPLC

## 54 000 déclarations de patrimoine déposées par des élus locaux et plus de 6000 par des hauts fonctionnaires

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Mohamed Sbaïbi, a fait savoir, hier, à Alger, que ses services avaient reçu 54 000 déclarations de patrimoine d'élus locaux et près de 6000 déclarations émanant de hauts fonctionnaires de l'Etat. Présidant l'ouverture des travaux d'une journée d'études sur «les problématiques de déclaration de patrimoine», Sbaïbi a indiqué que l'ONPLC devrait recevoir près de 100 000 déclarations

d'agents publics occupant des postes corruptibles, à partir du début 2019. Il a dénoncé, dans ce cadre, la non-coopération de certains fonctionnaires, obligés par la loi de déclarer leur patrimoine, estimant qu'ils «ignorent la mission et prérogatives de l'Organe en le considérant un simple appareil administratif». L'ONPLC «ne rencontre aucune difficulté avec les autorités politiques qui le soutiennent suffisamment à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels».

Il est à noter, à cet égard, que la loi 01-06 relative à la lutte et la prévention contre la corruption avait défini la liste des personnes assujetties à la déclaration de patrimoine dont des agents publics comme suit : «Toute personne qui détient un mandat législatif, exécutif, administratif, judiciaire ou au niveau d'une Assemblée populaire locale élue, qu'elle soit nommée à titre permanent ou temporaire, quel que soit son niveau hiérarchique ou son ancienneté»...

>> Lire page 18

### Ressources en eau



## Necib passe en revue les grandes réalisations de son secteur

Page 4

### TIC



## Faraoun : «La 2<sup>e</sup> station de la connexion sous-marine Internet d'Annaba réceptionnée le 20 décembre»

Page 4

## Béatification de 19 religieux catholiques «L'Algérie est immunisée et ne craint rien pour son Islam», affirme Mohamed Aïssa

Page 6

### L'Echo Sportif

## Coupe arabe USMA-EI Merreikh, ce soir au 5-Juillet Les Rouge et Noir en mission compliquée

Page 23

## Tirage au sort - Coupe d'Algérie DRTB-CRB et ESS-O. Médéa, à l'affiche des 32<sup>es</sup> de finale

ANP

## 7 orpailleurs arrêtés et saisie de produits destinés à la contrebande à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 8 décembre dernier, à Tamanrasset - 6<sup>e</sup> Région militaire, 7 orpailleurs et saisi 4 véhicules tout-terrain, 7 groupes électrogènes, 7 marteaux-piqueurs, ainsi que 142 comprimés psychotropes», a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Biskra - 4<sup>e</sup> RM, 25 quintaux de feuilles de

tabac, tandis que 385 unités de différentes boissons ont été saisies à El Oued - 4<sup>e</sup> RM». En outre, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les garde-côtes «ont déjoué, à Oran et Ghazaouet - 2<sup>e</sup> RM, des tentatives d'émigration clandestine de 48 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 5 migrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Skikda et Tlemcen», a conclu le MDN.



Bouira

## Un mort suite à la chute d'un véhicule dans l'oued Eddous

Un grave accident de la circulation a eu lieu, mercredi dernier, vers 5h00 du matin au niveau du pont de l'oued Eddous situé à quelque 4 km à la sortie est de la ville de Bouira, ayant occasionné la mort du chauffeur qui répond aux initiales de A.A, âgé de 34 ans et natif de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Le véhicule touristique de marque Fiat a fait une chute de plusieurs mètres au fond de l'oued Eddous. Sitôt, alerté par des passants les éléments de la Protection civile ont évacué le chauffeur vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira où la victime a rendu l'âme. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Taib Hocine

Alger

## Un incendie maîtrisé à la maternité de Gué de Constantine

Les agents de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont circonscris, hier, un incendie qui s'est déclaré à la maternité de Gué de Constantine, sans faire de victimes, a-t-on appris auprès d'une source de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Le Lieutenant, Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information auprès de la Protection civile d'Alger a indiqué qu'un incendie s'est déclaré, hier, au rez-de-chaussée de la maternité, sise à la Cité Al Hayat dans la commune de Gué de Constantine et a été circonscrit sans qu'il y ait de victimes à déplorer. L'incendie s'est déclaré dans 2 pièces au rez-de-chaussée de la maternité réservées aux archives, au matériel et aux équipements de chauffage, a-t-il indiqué, précisant que 2 camions-extincteurs et une ambulance ont été mobilisés pour éviter la propagation du feu. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet incendie.

Médéa

## 2 tonnes de viande d'origine douteuse saisies à El Haoudine

Deux tonnes de viande (blanche et rouge), d'origine douteuse, ont été saisies par la brigade de gendarmerie d'El Haoudine, dans la daïra de Tablat (nord-est de Médéa), lors de 2 opérations de contrôle distinctes, a-t-on appris, hier, auprès du groupement de la gendarmerie. Des camionnettes frigorifiques remplies de viandes blanche et rouge, destinées à être commercialisées dans différents marchés d'Alger, ont été interceptées au niveau de barrages routiers sur des tronçons des RN 8 et 64 par des éléments de la brigade de gendarmerie d'El Haoudine, au cours d'un contrôle de routine, a indiqué la même source. Après vérifications, il s'est avéré que la viande transportée n'avait pas été soumise au contrôle préalable des services vétérinaire, précise la GN. Outre la provenance douteuse de la marchandise, les propriétaires de ces camionnettes activaient sans registre du commerce, en infraction avec la réglementation régissant ce type d'activité commerciale, a-t-on signalé.

Tissemsilt

## 11 fusils de chasse saisis pour défaut d'autorisation de port d'arme

Les éléments du groupement de gendarmerie de la wilaya de Tissemsilt ont saisi 11 fusils de chasse dont leurs détenteurs ne détenaient pas d'autorisation de port d'arme, a-t-on appris auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Ces saisies ont été opérées lors d'opérations menées par des unités de la gendarmerie dans les communes de Lardjem, Sidi Slimane et Tissemsilt. Les enquêteurs avaient également saisi des munitions de différents calibres. Des poursuites judiciaires seront lancées à l'encontre des mis en cause, a-t-on indiqué de même source.

Relizane

## 2 corps sans vie de fillettes repêchés de l'oued Mendès et ...

Les corps sans vie de deux fillettes âgées de 3 ans, ont été repêchés de l'oued Menasfa dans la commune de Mendès (30 km au sud de Relizane), a-t-on appris, hier auprès de l'unité principale de la Protection civile. En effet, les éléments de la protection civile ont repêché, samedi aux environs de 20h00,

les corps de ces victimes, mortes par noyade dans l'oued Menasfa, traversant le centre-ville de Mendès. Ces deux victimes ont été portées disparues. Leurs parents avaient alerté les services de la GN qui ont déclenché, avec les services de la Protection civile, une vaste opération de recherche. Les corps ont été découverts

dans les eaux de l'oued, non loin du quartier Houachem, où résidaient les victimes avec leurs parents. Les dépouilles ont été transférées à la polyclinique de Zemmoura pour autopsie. Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur cet accident.

## ... 2 autres dans 2 plages de Ben M'Hidi, à El Tarf

Deux corps sans vie ont été également repêchés par les services de la Protection civile dans 2 plages relevant de la daïra de Ben M'Hidi, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, auprès du chargé de communication de ce corps constitué, Abdelghani Mansouri.

Le corps de la première personne a été repêché, samedi en fin d'après-midi, au niveau de la plage «Aouinet Kouka», a déclaré Abdelghani Mansouri, soulignant que la victime a été retrouvée à l'intérieur d'un tonneau, sans autre précision. La même source a également indiqué qu'un autre

corps sans vie a été repêché, au cours de la dernière semaine à la plage Henaya, dans commune de Berrihane, daïra de Ben M'Hidi, ajoutant que les services de la Protection civile se sont déployés, aussitôt l'alerte donnée. Repêchés dans un état de décomposition avancé, les 2 corps ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi pour les besoins de l'autopsie et leur identification, a-t-on encore noté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les tenants et aboutissements de cette affaire, a-t-on conclu.

Batna

## 2 morts et 2 blessés graves dans un accident de la circulation à Aïn Touta

Deux personnes sont décédées et 2 autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation au lieu-dit Temara, dans la commune d'Aïn Touta, wilaya de Batna. L'accident est survenu samedi soir suite à une collision entre un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient 4 personnes et un camion semi-remorque, a indiqué le lieutenant Hassane-Yahia Cherif, précisant que les 2 victimes, une mère et sa fille, âgées de 42 et 18, sont décédées sur le lieu de l'accident. L'accident a provoqué également des blessures graves à 2 autres personnes, un père et son fils, âgés de 44 ans et 11 ans. Les corps des victimes ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital d'Aïn Touta, tandis que les blessés ont été transférés vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) au chef lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, faisant savoir que cette famille est originaire de la daïra d'El Hamma, dans la wilaya de Khenchela.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ECHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p> <p>www.lechodalgerie-dz.com</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p> <p>@echodalgerie_dz</p>			

# Rencontre nationale sur le développement des exportations Vers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a relevé, hier, la nécessité de réduire le coût logistique des transports pour hausser la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux.

Intervenant lors de la seconde journée du Symposium international sur la trans-logistique, le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM 2018), le ministre a préconisé que les efforts des différents acteurs se concentrent sur une exploitation optimale des infrastructures logistiques afin d'accueillir davantage et dans de bonnes conditions les marchandises. Dans cette optique, il a plaidé pour la fédération des énergies afin de parvenir à instaurer un système performant qui garantisse l'efficacité des opérations des exportations et l'efficacité des mécanismes de coordination et de gestion des opérations logistiques et de transit des marchandises. Par ailleurs, en évoquant la démarche de développement des exportations algériennes, Djellab a fait part de l'organisation, en 2019 et 2020, d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir le produit algérien à travers le monde et lui permettre de pénétrer les marchés extérieurs. Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours, a-t-il avancé. Cette rencontre regroupera l'ensemble des acteurs de la logistique, de la communication, des Douanes et des établissements bancaires dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a-t-il précisé. Abordant les expositions spécifiques algériennes tenues, cette année à Washington, Bruxelles, Doha, Nouakchott, Libreville et Dakar, le ministre a considéré que ces foires avaient permis de confirmer que «le produit national a sa place sur ces marchés». En outre, a-t-il poursuivi, ces expositions ont également permis de prendre conscience de l'importance cruciale des métiers de la logistique et du transit. Il a alors relevé la nécessité impérieuse de maîtriser ces métiers pour assurer aux produits nationaux un cheminement convenable ainsi que les meilleures chances d'arriver à leur destination dans les conditions optimales exigées par les centrales d'achat et les entités de grande distribution. Agissant sous les orientations et les directives du

président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le gouvernement et ses partenaires semblent plus que jamais déterminés à amorcer une nouvelle dynamique de redressement de l'économie nationale, étant convaincus de la délicatesse du contexte actuel et de la nécessité de participer activement à cet effort national, qui consiste à sortir le pays de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Ceci d'autant que le chef de l'Etat venait d'exhorter le gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux à s'imprégner «des valeurs de solidarité et d'unité que véhicule le combat libérateur du pays pour bâtir une économie forte et créatrice de richesses et d'emplois». Mettant en avant les tensions financières auxquelles fait face le pays, Ouyahia avait expliqué que la feuille de route qui lui a été tracée par le président de la République, vise à mobiliser des financements internes non conventionnels, maintenir le soutien à la croissance dans tous les secteurs, y compris l'industrie, les services et l'agriculture, préserver et rationaliser la politique publique de justice sociale et de solidarité nationale. Le gouvernement, dira-t-il, «ne ménagera aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et cultiver des relations sereines avec les entreprises dans le cadre de la loi». Le Premier ministre avait tenu à assurer que toutes les entreprises établies en Algérie sont les leviers du développement du pays et qu'elles feront l'objet de toute la considération du gouvernement «sans discrimination aucune». Les signataires du Pacte économique et social de croissance ont rappelé, dans ce sens, que le dialogue social, porté et réitéré dans le dernier message du président de la République, les encourage et les incite à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification de leurs énergies pour la construction du développement du pays dans «la souveraineté, l'indépendance, le respect des valeurs millénaires du peuple algérien et le renforcement de l'Etat de droit». Ils ont considéré que l'appel lancé par le président Bouteflika à l'adresse du



gouvernement et de ses partenaires doit constituer, pour l'ensemble des acteurs, le socle d'un sursaut national pour le renouveau économique. Ainsi, le gouvernement, le patronat et l'UGTA, étant les trois acteurs majeurs et complémentaires du processus de développement socio-économique, sont tenus de faire montre d'un haut degré de coordination avec un esprit de consensus national sur les questions économiques et sociales, comme cela a été évoqué par le président de la République. Cela a été concrétisé à travers deux instruments, à savoir la tripartite et le pacte national économique et social de croissance. Le premier est un mécanisme de dialogue entre le gouvernement et ses partenaires économiques sociaux, qui se réunissent régulièrement pour rapprocher les points de vue, définir les priorités et travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés. Le second instrument, le pacte national économique et social de croissance, a, notamment, fixé parmi ses objectifs, l'accélération du processus de réformes

économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat d'affaires, le développement du système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la sécurité énergétique et l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise. Dans le cadre du pacte, l'UGTA s'est engagée à contribuer à un climat économique et social favorable et à mobiliser les travailleurs en faveur de la compétitivité de la production nationale et de la stabilité sociale. De leur côté, les employeurs se sont engagés à promouvoir une économie de production en respectant la législation et en préservant la santé au travail, à contribuer à la lutte contre le chômage et à mettre en adéquation la formation avec le marché du travail. Le pacte national économique et social pour la croissance est basé sur la volonté du président de la République de promouvoir la concertation afin d'atteindre l'épanouissement économique et mettre l'Algérie à l'abri de la crise financière.

T. Benslimane

## Alliance présidentielle Toutes les initiatives favorables à la continuité des réformes seront les bienvenues



L'Alliance présidentielle accueille favorablement toutes les initiatives politiques visant à approfondir les «réformes politiques entamées» par le Président Bouteflika. Réunis, hier, au siège national du RND, les représentants des 4 partis de l'alliance affichent leur disponibilité à étudier toutes les propositions allant dans le sens du renforcement et de l'achèvement des réformes en cours.

L'Alliance présidentielle se dit aussi prête à travailler avec les autres forces politiques pour préparer un nouveau plan économique qui garantira l'avenir du pays. La proposition d'Amar Ghoul pour la tenue d'une conférence nationale politique semble ainsi avoir été bien accueillie. L'Alliance présidentielle renouvelle son soutien inconditionnel au chef de l'Etat et continue d'appuyer son program-

me et ses réformes. Les partis de l'Alliance estiment que le pays «a besoin de toutes ses ressources» et de «la mobilisation des ressources politiques pour concrétiser les objectifs communs fixés par la Constitution de 2016». Ils relèvent «avec satisfaction» l'insistance du chef de l'Etat quant à la préservation de la stabilité du pays et des institutions de l'Etat. L'Alliance présidentielle dénonce, en

revanche, «toutes les propositions et les initiatives politiques basées sur des constats pessimistes de la situation générale du pays et des conclusions qui omettent toutes les avancées et les réalisations enregistrées ces deux dernières décennies». Elle estime que derrière ces initiatives «se cachent de mauvaises intentions» de la part de personnes «qui refusent de reconnaître les réalisations accomplies durant les 20 ans du Président Bouteflika à la tête de l'Etat». La dernière réunion de l'instance de coordination de l'Alliance présidentielle remonte au 18 novembre dernier. Autrement dit, il y a moins d'un mois.

Les partis de l'alliance présidentielle étaient «mobilisés pour œuvrer, ensemble, à l'élaboration d'un programme d'action unifié, en prévision de la prochaine élection présidentielle». Le principal objectif de cette instance était de «garantir la réussite du prochain rendez-vous électoral».

Ahsene Saaid

# Forum Africa 2018 de Charm El-Cheikh Youssef Yousfi s'entretient avec plusieurs hauts responsables

*Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youssef Yousfi, a examiné, avec plusieurs hauts responsables, les voies de coopération et les perspectives d'investissement dans le continent africain et ce, en marge de sa participation au Forum Africa 2018 dont les travaux ont débuté, samedi, à Charm El-Cheikh (Egypte), a indiqué hier un communiqué du ministère.*

En marge de ce forum, Yousfi, qui participe à ces travaux en tant que représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rencontré le président du Niger, Mahamadou Issoufou, qui l'a chargé de transmettre ses salutations fraternelles et sa haute considération au Président Bouteflika, tout en réitérant son attachement au renforcement continu des relations de solidarité et du bon voisinage entre les deux pays. Par ailleurs, le ministre a eu également des discussions avec le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki, avec lequel il a évoqué les principaux axes du forum, visant la consolidation de la complémentarité territoriale et l'encouragement en Afrique des investissements dans les domaines économiques, tout en redynamisant les échanges commerciaux, sur la base de l'agenda 2063 de l'UA et ses priorités pour la décennie. Les discussions ont porté, également, sur plusieurs questions liées aux perspectives et opportunités d'investissement en Afrique dans différents domaines, les défis auxquels fait face la dynamique des investissements, outre le processus du développement dans le

continent. Aussi, Youssef Yousfi s'est entretenu avec le ministre égyptien de l'Industrie et du Commerce, Amr Nassar, qui a remercié l'Algérie pour sa participation, avec une délégation de haut niveau, aux travaux du Forum africain d'investissement, qu'abrite l'Egypte. Les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales dans le domaine économique, exprimant leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine industriel, à travers l'établissement de partenariats entre les investisseurs algériens et égyptiens, dans l'objectif de consolider et de doubler à l'avenir le volume des investissements mutuels et de soutenir la dimension stratégique des relations bilatérales. Le ministre a rencontré, également, le ministre du Commerce tunisien, Omar El Bahi. Les deux responsables ont exprimé leur satisfaction du niveau exceptionnel des relations de coopération bilatérale, en application des recommandations de la Haute commission mixte algéro-tunisienne, réitérant leur volonté commune d'œuvrer ensemble au renforcement du partenariat entre les deux pays dans le domaine industriel. Le ministre de l'Industrie et des Mines a rencontré, en outre, le ministre sud-africain



du Commerce et de l'Industrie, Rob Davies, avec lequel il a passé en revue la coopération bilatérale dans le domaine industriel et les moyens de renforcer le partenariat économique entre les deux pays dans différentes

filères industrielles. Dans ce contexte, les deux responsables ont affirmé la volonté des deux pays de hisser ce partenariat au niveau des relations politiques exceptionnelles liant les deux pays. N. I.

## Concept du vivre ensemble

### Des projets pour son introduction dans les programmes scolaires



Des projets «sont envisageables» pour l'introduction du concept du vivre ensemble dans les programmes scolaires, a indiqué, hier à Oran, le cheikh de la zaouia alaouia, Khaled Bentounes, initiateur du concept du «vivre ensemble dans la paix» inscrit comme Journée internationale à l'ONU, le 16 mai de chaque année. «Nous travaillons sur les possibilités d'introduire le concept du vivre ensemble dans les programmes scolaires», a souligné cheikh Bentounes lors d'une conférence sur «La culture du vivre ensemble : enjeux et perspectives», au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). En outre, il a fait savoir que l'association «Djanatu El Arif» qu'il a fondée a signé une convention avec le CRASC pour étudier les différents moyens d'introduire la culture du vivre ensemble dans l'éducation et l'enseignement des enfants. Au sujet de projets, dans ce sens, avec le ministère de l'Éducation nationale, cheikh Bentounes a déclaré avoir rencontré la ministre et que «nous avons déjà fait un premier travail en marge de la 70<sup>ème</sup> conférence des mathématiques et du vivre ensemble qui

s'était tenue en juillet à Mostaganem et qui avait reçu 108 inspecteurs généraux de l'Éducation représentant les 48 wilayas». Commentant la cérémonie à Oran de la béatification des 19 religieux catholiques morts en Algérie au cours de la décennie noire, le cheikh de la zaouia alaouia a souligné que cet événement est «une preuve de l'ouverture de l'Algérie, capable de vivre en paix avec les autres». S'agissant des perspectives du concept du vivre ensemble, cheikh Khaled Bentounes a estimé voir au-delà de l'adoption d'une journée de vivre ensemble par les Nations Unies à l'initiative de l'Algérie, expliquant par là que «l'adoption d'une journée pour célébrer la paix et le vivre ensemble n'est pas un objectif en soi». Soulignant que «cette journée ne doit pas être seulement un événement, mais un avènement de la paix et du vivre ensemble», le cheikh de la zaouia alaouia a ajouté que «nous devons travailler à répandre cette culture dans la société, à commencer par la maternelle». «La paix est l'essence même de l'Islam et nous devons puiser de cette essence pour répandre la paix et la tolérance», a soutenu cheikh Khaled Bentounes.

## Apiculture

### Une foire nationale du miel pur et des produits de la ruche à partir de demain

La wilaya de Saïda abritera à partir de demain une foire nationale du miel pur et des produits de la ruche, avec la participation de 70 apiculteurs de 28 wilayas du pays, a-t-on appris, hier, auprès du chef du comité professionnel de la filière apicole. Aouer Kadirou a souligné que cette manifestation organisée par le conseil interprofessionnel de la filière apicole en collaboration avec la Chambre agricole sous le slogan «L'abeille nous rassemble», verra l'exposition et la vente de différentes variétés de miel et des produits de la ruche dont le pollen, la cire d'abeille et la gelée royale. Le programme comporte également une visite de terrain dans la localité de Tafrent (commune de Sidi Ameur) pour faire connaître la filière apicole et les étapes de production du miel et ses avantages, de même qu'une journée de formation sera tenue au profit des nouveaux apiculteurs de la wilaya encadrée par des spécialistes. Cette foire de 8 jours prévoit aussi un concours au profit des élèves sur l'abeille et le miel et en clôture la remise d'une quantité de miel pur aux malades de l'hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda. Cette foire nationale vise à lier des contacts entre différents apiculteurs provenant de différentes wilayas, échanger les expériences et montrer les avantages et bienfaits du miel pur, a ajouté le chef du Comité professionnel de la filière apicole.

## Affaires religieuses

### Mohamed Aïssa dénonce le caractère islamo-politique de certaines associations de mosquée

La future loi organique sur les associations, qui est en phase de préparation, prévoit un chapitre encadrant les associations à caractère religieux, a affirmé, dimanche, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. «Nous débattons actuellement de la nouvelle loi organique sur les associations en général où un chapitre sera consacré aux associations à caractère religieux», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale, précisant que les associations à caractère religieux «concerneront celles des mosquées ainsi que celles de culte autre que musulman». Estimant qu'il a nécessité de garantir que l'association de la mosquée ne s'accapare pas l'autorité de l'imam, le ministre a indiqué que l'imam doit être décrété comme «l'autorité suprême dans la gestion des mosquées, une sorte de directeur d'établissement ou d'institution».

Le ministre a relevé, par la même occasion, que «l'imam est déstabilisé par des pressions et des lobbyings qui se font généralement autour de la mosquée par ces associations», critiquant des tendances «islamo-politique» qui essaient de s'accaparer, aujourd'hui, des associations de mosquées pour «un éventuel positionnement pré-électoral». «C'est pourquoi nous avons décrété le gel du renouvellement des associations religieuses», a rappelé Aïssa, pour qui la question «ne peut être rediscutée qu'en période post-électorale». Pour le ministre, il s'agira de «mettre en œuvre tout le dispositif juridique pour permettre à l'imam de poursuivre toute personne qui attentait à sa dignité ou déstabiliserait l'équilibre de la mosquée», notant que l'imam devait être le «seul guide» de la mosquée.

## Béatification de 19 personnalités catholiques

# «L'Algérie est immunisée et ne craint rien pour son islam», affirme Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé, ce samedi, à Oran, que «l'Algérie, qui garantit la pratique religieuse aux non-musulmans, est immunisée et ne craint rien pour son islam».

À l'issue de la cérémonie de béatification de 19 personnalités catholiques à la chapelle de Santa Cruz dans les monts du Murdjadjo (Oran), le ministre a souligné que l'Algérie, en abritant cet événement religieux, prouve de par ses dimensions civilisationnelles et universelles qu'elle est ouverte aux autres, immunisée et ne craint rien pour son islam. «Ma présence à cette cérémonie comme représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a une signification politique eu égard à la Constitution algérienne qui consacre dans son article 47 la liberté d'exercer les cultes religieux aux non-musulmans et les garantit», a déclaré le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. «Personne n'a désormais le droit de douter sur l'assassinat des moines de Tibhirine tout comme celui d'autres religieux victimes de la barbarie du terrorisme aveugle qui n'a pas épargné 114 imams», a ajouté Mohamed Aïssa. Et de noter que «les familles des victimes dont des religieux non-musulmans ont reconnu notre réconciliation nationale et le terrorisme sanglant qu'a

connu l'Algérie dans les années 90 et que la loi portant sur la paix et la réconciliation nationale est venue plier ses pages». Le ministre a félicité, à cette occasion, l'Algérie pour l'organisation de la cérémonie de béatification des religieux catholiques victimes du terrorisme qui ont préféré rester en Algérie en temps de crise. «Ceci est un message au monde que l'Algérie est un pays de pluralisme et d'ouverture qui exporte son expérience en matière de paix, de vivre-ensemble et de prévention contre l'extrémisme», a-t-il dit. La cérémonie de béatification a été marquée par la présence de quelque 1400 personnes sur l'esplanade de la chapelle de Santa Cruz, de délégations représentant des pays chrétiens, de personnalités politiques et diplomatiques, d'hommes du culte et des familles des 19 religieux catholiques. Des imams d'Algérie, le cheikh de la confrérie Alaouiya de Mostaganem, Khaled Bentounès et des représentants de la société civile d'Oran étaient également présents lors de cette cérémonie.

Lehouari K.



## Soins des Algériens dans les hôpitaux français

# Les dispositions expliquées par l'ambassade de France



L'ambassade de France en Algérie apporte des précisions sur le récent protocole d'accord entre les deux pays relatifs aux soins des ressortissants algériens dans les hôpitaux français. Dans un communiqué rendu public, hier, la représentation diplomatique française rappelle que «la France et l'Algérie ont signé en avril 2016 à Alger un protocole annexe à la convention générale sur la sécurité sociale, relatif aux soins de santé programmés dispensés en France, aux ressortissants algériens assurés sociaux et démunis non assurés sociaux résidant en Algérie» avant d'expliquer les dispositions prévues à ce sujet. Ce protocole, qui établit un cadre administratif unifié et fiable pour l'organisation et la prise en charge par la CNAS algérienne des

soins prodigués en France à des Algériens, «ne concerne que les soins qui ne peuvent pas être dispensés en Algérie qui doivent faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation de prise en charge par la CNAS algérienne», précise la même source. Après «évaluation financière préalable des soins programmés par les patients algériens dans des établissements français» effectuée par la CNAS, une «attestation de droits aux soins programmés est délivrée» au concerné, toujours selon le même document. Et ce n'est qu'une fois cette étape accomplie, que les bénéficiaires de cette prise en charge se voient délivrer rapidement des «visas pour soins», selon la représentation diplomatique française à Alger qui pré-

cise qu'«il signifie nullement que les soins en France sont dorénavant gratuits pour les Algériens». «Ce protocole est très positif car il élargit le champ des bénéficiaires potentiels en Algérie et tend à sécuriser les circuits administratifs et financiers entre nos deux systèmes d'assurance maladie. Il doit permettre de réduire le nombre de patients algériens qui vont se faire soigner en France dans le cadre de démarches purement personnelles. Ces démarches individuelles génèrent une dette «privée» qui avoisine 25 millions d'euros et des problèmes de recouvrement», souligne la même source. «Les patients algériens qui ne bénéficient pas d'une autorisation préalable de la CNAS doivent payer la totalité des frais occasionnés» conclut le communiqué.

CNDH

## Le Conseil national des Droits de l'Homme appelle à la défense des libertés fondamentales

Le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a appelé, hier, les institutions et les organes de l'Etat, les organisations de la société civile, ainsi que tous les citoyens pour contribuer «efficacement» à la promotion des droits de la personne humaine et à la défense des libertés fondamentales en Algérie. Dans un communiqué diffusé à l'occasion de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, le CNDH appelle également les autorités publiques, «chacune en ce qui la concerne à prendre les mesures nécessaires à la garantie du respect des Droits de l'Homme, conformément aux règles qui régissent l'Etat de droit», a précisé la même source. Dans le but de montrer l'importance de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans la vie quotidienne, le Haut commissariat aux Droits de l'Homme des Nations unies a lancé le 10 décembre 2017 -Journée des Droits de l'Homme- une campagne d'un an qui s'achèvera avec la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration le même jour en 2018 et l'a placée sous le thème «œuvrons pour l'égalité, la justice et la dignité humaine».

La campagne vise trois principaux objectifs : promouvoir, susciter l'adhésion et encourager la réflexion, a noté la même source, ajoutant que l'objectif consiste à mobiliser «un large public à travers le monde, aider à mieux faire comprendre le rôle que joue la Déclaration dans notre vie quotidienne et à encourager une réflexion approfondie sur les manières de promouvoir et défendre les Droits de l'Homme». Enfin, le CNDH, «conformément à son mandat et à ses missions, s'inscrit pleinement dans l'esprit et dans la lettre de la Déclaration uni-



verselle des Droits de l'Homme et œuvre par tous ses moyens à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme et au respect des libertés fondamentales en Algérie», a soutenu le CNDH. De même, il encourage «vivement tous les acteurs institutionnels et non institutionnels à poursuivre la voie prônée par les hautes autorités de notre pays à consolider l'édification de l'Etat de droit et à l'ancrer davantage dans la pratique quotidienne de tout un chacun». Le CNDH, en sa qualité d'institution nationale constitutionnelle, ayant pour mission le renforcement et la protection des Droits de l'Homme, réitère sa «détermination» à exercer «pleinement toutes les prérogatives qui lui sont dévolues» et d'agir avec «abnégation, intégrité, impartialité, en toute conscience et en toutes circonstances pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme».

## Exception d'inconstitutionnalité

# Alger abrite aujourd'hui une conférence nationale

Une conférence nationale sur le principe de l'exception d'inconstitutionnalité sera organisée aujourd'hui et demain par le ministère de la Justice en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Centre international des conférences (CIC) à Alger. Le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, consacré par la Constitution révisée en 2016 et qui sera effectif à partir de mars 2019, est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution. A travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat. L'Exception d'inconstitutionnalité peut être soulevée devant toute juridiction relevant de l'ordre judiciaire ordinaire ou administratif, en première instance, en appel ou en cassation. Les conditions de recevabilité d'une exception d'inconstitutionnalité sont les suivantes : la disposition législative contestée détermine l'issue du litige ou constitue le fondement des poursuites, la disposition législative n'a pas déjà été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, l'exception d'inconstitutionnalité doit présenter un caractère sérieux. La recevabilité d'une exception d'inconstitutionnalité est examinée en priorité par la juridiction devant laquelle elle a été soulevée. Les modalités d'application de ce principe, introduit pour la première fois en Algérie dans le cadre de la promotion des Droits de l'Homme et des droits des justiciables, ont fait l'objet de la Loi organique 18-16 du 2 septembre 2018 fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité. La disposition qui peut être soulevée dans le cadre de l'exception d'inconstitutionnalité doit être de nature législative, c'est-à-dire une loi votée par le Parlement et promulguée par le président de la République.

## Ciment

# Adapter les moyens logistiques pour optimiser les exportations

Les acteurs intervenant dans l'exportation de ciment et de clinker doivent œuvrer à adapter les moyens logistiques pour optimiser les opérations d'export, a indiqué, le directeur export et import de l'entreprise de production Lafarge Holcim Algérie, Hafid Aouchiche.

Intervenant lors d'une table ronde sous le thème «La nouvelle stratégie logistique à l'exportation» dans le cadre du Symposium international sur la Trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises, Hafid Aouchiche a insisté sur l'intérêt d'adapter les moyens pour l'exportation de ciment et de clinker, notamment à travers des halls de stockage et des machines destinées au chargement de ces produits sur les navires marchands. Dans ce cadre, les différents acteurs, les pouvoirs publics, les services des douanes et les institutions impliquées dans l'export, travaillent à mettre en place des halls de stockage à proximité des différents ports du pays pour la préservation de la qualité du clinker à exporter, a-t-il fait savoir. Pour mener au mieux les activités d'export, Aouchiche a plaidé le développement «de reflexes» à l'export y compris chez les opérateurs économiques du fait que l'activité de l'export n'a commencé à émerger que récemment en Algérie. Cette adaptation est appelée en particulier dans le secteur du ciment du fait de la grande concurrence présente sur les marchés internationaux de ce produit. A titre d'exemple, les cadences de charges de clinker sur les ports d'autres pays peuvent dépasser les 15 000 tonnes/jour. Elles atteignent jusqu'à 10 000 à 12 000

tonnes/jour en Algérie. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que son entreprise a réalisé près de 350 000 tonnes d'export de ciment et de clinker au cours de l'année 2018. Intervenant lors de cette table ronde, le représentant de l'entreprise publique de services portuaires (Serport), Hacène Benkhrourou, a rappelé la contribution de cette entreprise dans le soutien au secteur logistique, notamment dans les opérations d'export. Dans cette optique, une école de formation en management portuaire, en cours de création, sera réceptionnée au courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, a-t-il indiqué. Pour Benkhrourou, une approche basée sur une nouvelle conception des instruments de management et de gestion des missions portuaires est dictée par des enjeux économiques actuels. Il a également insisté sur la nécessité d'une transformation technologique qui permettra la dématérialisation des procédures et une connexion en temps réel entre les différents intervenants dans les opérations portuaires. Pour sa part, l'inspecteur divisionnaire à la Direction générale des douanes (DGD), Nassima Berreksi, a fait observer la tendance nationale marquée vers l'export depuis 2016. Une tendance que l'administration douanière voit se développer sous ses différents aspects. Elle a ainsi appelé à une plus grande communication entre les différents acteurs



concernés pour optimiser l'acte d'exporter, notamment en ce qui concerne le volet logistique. Outre la logistique, Berreksi a noté le manque de connaissance des opérateurs économiques, des différents mécanismes des réductions fiscales attribuées aux exportateurs, notamment dans le cadre

des accords de libre-échange auxquels l'Algérie a adhéré.

Pour l'intervenante, les avantages fiscaux ajoutés à la réduction du coût de la logistique, doivent contribuer à hisser la compétitivité des produits nationaux à l'export.

Ali B.

## Production de plants de pomme de terre

### La ferme Richi-Abdelmadjid (Guelma) à l'honneur



Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé, samedi à Guelma, que «l'Algérie se passera définitivement de l'importation de semences de pomme de terre en 2021» après le succès de leur production locale.

Dans une déclaration à la presse à la ferme Richi-Abdelmadjid dans la commune de Belkheir, le ministre a indiqué que cette ferme a réussi «grandement» dans la maîtrise technique de la production en quantités de plants de pommes de terre de première génération G1 permettant la production de plants de 2<sup>e</sup> génération G2 et «la satisfaction des besoins nationaux en semences Super Elite». S'étendant sur 1000 hectares, la ferme Richi-Abdelmadjid, qui consacre 100 hectares et 325 serres modernes à la production de plants de pomme de terre, vit «une phase historique dans l'agriculture algérienne» parvenant, pour la pre-

mière fois, à produire localement des semences de pomme de terre, a souligné le ministre.

«L'Algérie, a-t-il ajouté, qui importe actuellement entre 120 000 et 150 000 tonnes de semences de pommes de terre, soit entre 90 millions et 100 millions de dollars, couvrira entièrement ses besoins en semences de pommes de terre selon le programme tracé après l'excellente maîtrise de l'itinéraire technique de production de plants 100% algériens de ce tubercule et après l'implication de plusieurs entreprises dans ce programme». Le ministre a également relevé que la maîtrise du processus de production de plants de pomme de terre constitue une seconde phase de réalisation du vaste programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à assurer la sécurité alimentaire du pays après la première phase de maîtrise de la production de semences de céréales notamment de blé.

#### • Pétrole

### Un prix entre 55 et 65 dollars le baril est «raisonnable» tant pour les producteurs que pour les consommateurs

Un prix compris entre 55 et 65 dollars le baril de brut est «raisonnable» tant pour les producteurs que pour les consommateurs, a déclaré le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak. Le prix actuel du pétrole convient parfaitement à la Russie du point de vue de ses recettes budgétaires et de la stabilité de son marché intérieur, a déclaré Alexandre Novak à la télévision Rossiya 24. «La décision, qui a été prise par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, permettra d'équilibrer le marché durant le premier et le second trimestre de l'année prochaine. Nous espérons au moins maintenir les cours actuels», a-t-il déclaré.

En l'absence de décision, le prix du pétrole aurait pu dégringoler, ce qui aurait eu «une influence négative sur le secteur des hydrocarbures et sur les indices économiques», a-t-il ajouté. Il a précisé qu'un prix compris entre 55 et 65 dollars le baril était «équilibré» tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Vendredi, le ministre russe de l'Energie a confirmé que la Russie avait donné son accord pour réduire sa production journalière de pétrole de 228 000 barils/jour. Les pays de l'Opep ont réussi à s'entendre pour retirer du marché 1,2 million de barils/jour, 800 000 des pays de l'Opep et 400 000 de ceux qui ne sont pas membres de cette organisation.

## Développement des services logistiques L'Algérie affiche ses ambitions

Le coût de la logistique de transport des marchandises en Algérie devrait connaître une forte baisse d'ici à 2025 dans le but de réduire le coût final des produits, a indiqué, samedi à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Le coût de la logistique de transport des marchandises devrait représenter 15% du prix d'un produit d'ici à 2025 contre 35% actuellement, a avancé le ministre lors du Symposium international sur la trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM). A ce propos, il a fait valoir que l'ambition du pays est l'intégration des services logistiques dans l'économie nationale pour parvenir à la réduction des coûts de transport de marchandises et, ainsi, hisser le niveau concurrentiel des opérateurs économiques. Dans ce sens, il a rappelé l'existence d'un plan d'orientation dédié aux bases logistiques, fixant de manière précise le type et le lieu de disposition des bases logistiques et prenant en compte le type d'activités économiques et de services sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de ce plan, des «directives strictes» ont été données pour intégrer l'activité logistique dans la planification des projets de développement afin de les relier au réseau ferré, aux autoroutes, à l'autoroute Est-Ouest, aux ports et aux aéroports, a-t-il expliqué. L'objectif est de faciliter le transport de marchandise à travers la réduction des délais et donc du coût du transport, ce qui se répercutera sur le coût final des marchandises commercialisées. Par ailleurs, il a réaffirmé l'impor-



tance du Groupe public de transport de marchandises et logistique (Logitrans) dans le cadre des objectifs de développement de la logistique en Algérie. Il a alors précisé que le plan de développement de Logitrans sera soutenu à travers la réalisation de plusieurs bases logistiques au nord du pays, notamment dans les wilayas d'Alger, Sétif, Bordj Bou-Arréridj et Oran. Z. A.

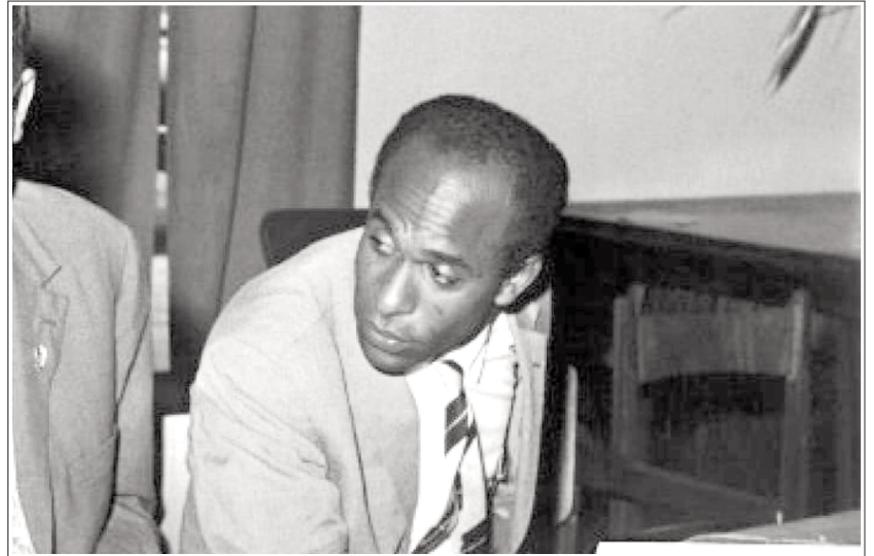
Blida

# Lancement de l'opération d'aménagement du musée Franz-Fanon

L'opération d'aménagement du musée Franz-Fanon, mitoyen au Centre hospitalo universitaire (CHU) hyponyme, a été lancée, samedi, à Blida, à l'initiative de l'association des Amis du musée Fanon, en perspective de son ouverture future au profit du public.

Cette annonce a été faite en marge de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire du décès du docteur Frantz Fanon, au niveau du siège de ce musée, qui fut le domicile de cet intellectuel et militant, lorsqu'il exerçait au niveau de cet établissement hospitalier, spécialisé, à l'époque, dans les maladies psychiatriques. «Ce musée a constitué le domicile de Fanon durant les quatre années de son exercice», a indiqué à l'APS, le docteur Miloud Ybrir, médecin résidant en psychiatrie, et membre du conseil constitutionnel de cette association, soulignant d'importants efforts consentis en vue de l'obtention de cette maison auprès de la direction de l'hôpital. Il a aussi lancé un appel à toutes les personnes en possession d'objets ou d'ouvrages concernant Fanon, en vue d'en faire don à l'association, qui les exposera au niveau de ce musée, relevant du CHU Franz-Fanon, et dont elle (association) prendra part «à la gestion seulement, une fois son équipement et aménagement terminés», a-t-il informé. Il a déploré, à ce titre, le peu d'objets personnels laissés par le docteur Fanon, du fait qu'il a passé sa vie à voyager entre la Martinique, la France, l'Algérie, la Tunisie et les Etats-Unis

d'Amérique (USA), outre le fait qu'il décéda jeune (36 ans). Sachant qu'il a fait don de sa bibliothèque au profit d'un centre de recherche algérien. Le Dr Miloud Ybrir a annoncé, par là même, l'ouverture programmée au niveau de ce musée futur, d'une petite bibliothèque qui fera office d'observatoire, a-t-il dit, pour toutes les publications concernant Franz Fanon, de par le monde, et dans toutes les langues. Un coin de ce musée sera, en outre, affecté à la projection de films, en tous genres, sur Fanon, a-t-il ajouté. Selon le Dr Dahmane Khaled, président de l'association des «Amis du musée Fanon», également professeur en paramédical et retraité de l'hôpital psychiatrique, l'«ouverture de ce musée a pour objectif d'informer les jeunes, les étudiants notamment, sur la personnalité de Fanon et sur toutes les actions qu'il a réalisées pour la médecine, l'Algérie et l'humanité en général». «Fanon a libéré les malades mentaux, qui étaient auparavant enchaînés et très mal traités, a-t-il souligné, assurant que celui-ci les «traitaient humainement, leur a appris la musique et le sport, et développé à leur profit de nouvelles méthodes de traitement». Encore plus, il a créé une école pour la formation d'agents



paramédicaux en psychiatrie, a-t-il ajouté, non sans omettre le côté militant de «cet homme qui abhorrait le racisme et le colonialisme». «Fanon n'était pas seulement un médecin, mais également un grand humaniste avec des valeurs supérieures, qu'il

adoptait avec toutes ses connaissances (médecins, infirmiers et malades)», ont soutenu, pour leurs parts, Slimi Djilali et Dahmane Mokhtar, deux infirmiers et compagnons de ce grand homme. «C'était un algérien jusqu'à la moelle», ont-ils conclu.

Sour El-Ghozlane (Bouira)

## Des centaines de citoyens réclament l'ouverture du service des urgences de l'hôpital

Des centaines de citoyens de la commune de Sour El Ghozlane (Sud de Bouira) ont observé, hier, un sit-in devant l'hôpital de la ville pour réclamer l'ouverture du service des urgences ainsi que la dotation de cet établissement de santé publique de médecins spécialistes pour prendre en charge les pré-occupations de la population locale en matière de soins, a-t-on constaté. Venus des quatre coins de la municipalité de Sour El Ghozlane, les manifestants, des jeunes pour la plupart, ont protesté contre le «grand retard» qu'accuse l'ouverture du service des urgences nouvellement réalisé.

«La structure des urgences a été réalisée depuis huit ans, mais elle demeure toujours fermée, alors que nous souffrons toujours d'un manque criant en matière de prise en charge médicale», se sont plaints des manifestants à la presse. «Nous voulons l'ouverture du service des urgences», scandaient les protestataires qui réclamaient en outre la dotation de l'établissement public hospita-

lier de Sour El Ghozlane de médecins spécialistes afin de prendre en charge les besoins de la population en matière de soins médicaux. «Notre hôpital ne dispose pas de médecins spécialistes, nous n'avons ni gynécologues, ni de pédiatre, il n'y a rien», a souligné un groupe de manifestants. Ceux-ci protestent également contre la «non-utilisation» du matériel de radiologie comme le scanner qui, selon eux, «n'a jamais été mis en fonction». La directrice de la santé publique de la wilaya, Ghalem Leïla Ilham, n'a pas daigné répondre aux appels.

A Bechloul, à quelque 17 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, une manifestation similaire avait eu lieu il y a quelques jours. Des dizaines de citoyens de cette commune réclament la dotation de l'unique polyclinique de la ville en médecins spécialistes ainsi que la réalisation d'un service des urgences pour prendre en charge les préoccupations de la population en matière de santé.

• Béjaïa

## Des conférences de haut niveau pour célébrer les mathématiques et la mémoire de Maurice Audin

Des conférences, animées par d'éminents experts se sont tenues, ce samedi, à l'université de Béjaïa pour célébrer la discipline des mathématiques et rendre par ricochet hommage au chahid Maurice Audin, enseignant de mathématique lui-même à l'université d'Alger et assassiné en détention dans des conditions obscures, en 1957, par l'armée coloniale.

L'occasion a coïncidé avec l'institution en 2002, d'un prix franco-algérien de mathématiques portant son nom. Tour à tour, les professeurs Cédric Villani, (université de Lyon-France) et Ngô Bảo Châu (Université de Chicago), tous deux titulaires de la médaille Fields de mathématiques, équivalent américain du prix Nobel, ainsi que Abdallah Mokrane, chercheur au CNRS-ParisVIII-France) se sont relayés pour s'interroger sur les transmissions mathématiques au XXI<sup>e</sup> siècle et les évolutions intervenues dans un contexte mondialisé et marqué par l'apparition des algorithmes au quotidien et dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Cette rencontre, à laquelle a pris part le fils de Maurice Audin et son épouse, ainsi que des représentants du ministre de l'Enseignement supérieur et de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique a été l'occasion pour nombre d'intervenants de rendre hommage au martyr. Cedric a estimé qu'«Audin était un homme extraordinaire», louant ses valeurs humaines et son sacrifice pour l'idéal de liberté, rejoignant le recteur de l'université qui a estimé pour sa part que «Audin était un vaillant enfant de la liberté». Le martyr, assistant de mathématiques à l'université d'Alger avait été arrêté et torturé en 1957, en plein guerre d'indépendance, puis a disparu au cours d'une «évasion». Sa mort, suite aux tortures subies, reste toujours une énigme, tout autant que les commanditaires de son assassinat.

Foire de l'agriculture à Bouzguène (Tizi-Ouzou)

## Le savoir-faire de la femme rurale mis en avant

Le savoir-faire de la femme rurale et son rôle dans la préservation des espèces maraîchères locales a été mis en exergue à l'occasion d'une foire de l'agriculture de montagne organisée, samedi, à Bouzguène, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Initiée conjointement par la Direction des services agricoles (DSA), l'Assemblée populaire communale de Bouzguène et la subdivision agricole de cette même localité et abritée par le centre culturel Ferrat-Ramdane, cette manifestation agricole a été une occasion pour mettre en avant la contribution de la femme dans l'agriculture de montagne principalement dans la transformation et les cultures vivrières. Les produits agricoles exposés dont des légumes de saison particulièrement de la courge, des navets, des céréales, de l'huile d'olive, des savons artisanaux à base de miel et d'huile d'olive, rappellent ce rôle actif de la femme dans la production agricole en milieu rural. Des participantes à cette foire qui a été marquée par une forte présence féminine, ont indiqué que «la femme assurait jadis l'autosuffisance en produits maraîchers de sa famille». La production d'huile d'olive (par trituration traditionnelle du fruit), la fabrication du savon artisanal et l'élevage, notamment de volaille et d'ovins, et qui sont parmi les princi-

pales activités réservées aux femmes car n'exigeant pas un grand effort physiques, permettent d'assurer œufs frais, lait et viandes à la famille, ont rappelé des femmes cultivatrices. L'autre rôle important mis en évidence à l'occasion de cet événement dédié à l'agriculture de montagne, est la préservation des semences locales par les agricultrices. Les femmes ont en effet l'habitude de produire leur propres semences (courges, pois-chiches, haricots, navets) pour les semer la saison d'après, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine génétique de certains légumes, a indiqué Hadjih Samia, chargée de la filière oléicole à la DSA. Cette même responsable qui a animé, dans le cadre de cette foire, une conférence sur l'itinéraire technique pour la production d'une huile d'olive de qualité, la démarche de labellisation de l'huile d'olive «Achvali n'Ath Ghovri» et le rôle de la femme dans l'agriculture de montagne, a rappelé ce rôle important des agricultrices. «Outre la production agricole (cultures vivrières, plantes médicinales, élevages ovin, bovin, et caprin), la femme rurale est aussi très impliquée dans la transformation en produisant, notamment l'huile d'olive, la figue sèche, préparation de la laine pour le tissage, le savon artisanal» a relevé Hadjih Samia. «Elle est le pilier de l'agricultu-

re de montagne et par ses activités agricoles, elle contribue au développement socio-économique de son territoire, à la réhabilitation des produits du terroir et surtout à la fixation des populations en milieu rural», a-t-elle ajouté. S'agissant de la démarche de labellisation de l'huile d'olive «Achvali n'Ath Ghovri», Hadjih Samia a indiqué qu'une demande a été introduite au niveau de la DSA. «Nous avons identifié l'indice géographique ainsi que l'appellation d'origine et le cahier des charges est en cours d'élaboration. Par ailleurs, un avis favorable a été accordé, par la DSA, à la demande de création d'une coopérative Achvali Ath Ghovri», a précisé la chargée de la filière oléicole. La trentaine de participants dont des agricultrices, les associations culturelles féminine du village Sahel et des supplantes médicinales ainsi que l'Association femmes rurales (Asfru) ont animé cette foire agricole d'une journée, exposant une grande variété de produits dont des légumes frais et séchés ou en conserve, des savons artisanaux, de l'huile d'olive des objets de l'artisanat (habits traditionnel, vannerie). Une démonstration sur la fabrication de savon artisanal a été assurée par la présidente d'Asfru, Cheurfa Zahra lors de cette même manifestation.

## Skikda

# Les grossistes de fruits et légumes de Salah-Bouchaour réclament la révision du cahier des charges

Près de 200 commerçants du marché de gros de fruits et légumes de la commune de Salah-Bouchaour (Sud wilaya de Skikda) ont enclenché, hier, une grève ouverte pour réclamer la révision du cahier des charges, a-t-on constaté.

Selon le président de l'association des commerçants de ce marché de gros, Mouloud Kara, cette action a été décidée par les commerçants pour demander la révision du cahier des charges «qui contient plusieurs articles ne favorisant pas l'exercice des activités commerciales». Les grossistes, a-t-il ajouté, demandent ainsi aux services communaux de Salah-Bouchaour chargés de la gestion du marché de «réviser le tarif d'accès au marché augmenté de 20 % et les horaires d'entrée et de sortie fixés de 6h00 à 9h00» considérés «insuffisants» pour lutter contre le commerce informel dans la wilaya. Le directeur de wilaya du commerce, Abdelatif Aïchoui, a souligné que ces horaires sont établis depuis 1994 à travers l'ensemble du territoire national conformément aux dispositions d'une circu-

laire ministérielle. Il a également indiqué que les revendications des contestataires «seront traitées avec souplesse et étudiées pour leur trouver les solutions. De son côté, le président de l'APC de Salah-Bouchaour, Abdelmalek Kouicem, a estimé que le tarif d'accès est «très ordinaire» et tient compte du poids du camion. Cette protestation perturbe l'approvisionnement en fruits et légumes des marchés de détails de la wilaya ainsi que des marchés de certaines wilayas voisines. Ouvert depuis 2 années, le marché de gros de Salah-Bouchaour a généré une importante activité commerciale attirant des commerçants de diverses wilayas de l'Est et même du Sud-Est surtout que cette région est réputée pour ses cultures de pomme de terre, d'agrumes et de céréales.

M.E.H / Ag.



## Souk Ahras

## Réception avant la fin mars de deux infrastructures de transport routier

Deux structures du secteur des Transports seront avant la fin mars» prochaine réceptionnées dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, hier, auprès du directeur du secteur, Salim Farhat. Ces projets portent sur la construction d'une gare routière dans la commune d'Oum Ladhaim et l'extension de la gare routière du chef-lieu de wilaya, a précisé le même responsable, soulignant que le projet de la commune d'Oum Ladhaim affiche 90% du taux d'avancement des travaux. Cette structure de transport qui dispose d'espaces pour le stationnement des bus et des taxis service évitera aux voyageurs le déplacement jusqu'à la commune de M'daourouch pour le transport inter-wilaya, a-t-on indiqué de même source. Dans les détails, le responsable du secteur des Transports a relevé que la gare routière de la commune

d'Oum Ladhaim, érigée sur près de 8000 m<sup>2</sup>, englobe 18 quais de bus et autres réservés aux taxis service, un pavillon réservé à l'administration et un espace commodités.

La même source a également indiqué que l'extension de la gare routière du chef-lieu de wilaya, inaugurée en 2013 et totalisant actuellement 1,2 hectare, qui permettra de réaliser des quais supplémentaires pour le stationnement des taxis service inter-wilayas en plus d'autres commodités, à l'image d'une salle de prière, un café, un restaurant, une pharmacie, des locaux commerciaux, ainsi qu'un pavillon réservé aux marchandises. Parallèlement, pas moins de 2249 licences d'exploitation de taxis service ont été attribuées «récemment» par les services des transports, a-t-on fait savoir.

## Création de trois zones d'expansion touristique

Trois zones d'expansion touristique (ZET) destinées à renforcer l'investissement du tourisme seront créées dans les régions d'Ouled Driss, Khemissa et Taoura dans la wilaya de Souk Ahras a-t-on appris, hier, auprès de la directrice du tourisme et de l'artisanat, Nafissa Fatmi.

Ces projets ont été validés à la fin de la semaine dernière, a précisé la même responsable détaillant qu'il s'agit d'une ZET à El Mesid dans la commune d'Ouled Idriss d'une

surface de 67 hectares. La région d'El Mesid, située à 1400 mètres d'altitude, dispose de sites archéologiques à proximité, des sources thermales dans la région de Zaâd et la mechta de Boumaira et une source d'eau minérale, à Ben Daoued, ainsi que les zaouias Sidi Alaoueli et Sidi Ahmed.

La région célèbre annuellement la fête des cerises, un fruit très répandu dans cette zone, a-t-on encore noté. La ZET de Khemissa s'étend sur 20 hectares, dans une

région connue par ses sites archéologiques dont un classé à l'échelle nationale et son faune et flore riches et diversifiées, a ajouté Fatmi.

Erigée sur une surface de 109 hectares, la 3<sup>e</sup> zone est située dans la région de Betoum relevant de la localité de Taoura, ajoute la même source, faisant savoir que cette ZET se situe à proximité de zone humide de la région et de la source thermale de Demsa, a-t-on conclu.

D. T.

## Mila

## Le tracé de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma libéré

Le tracé du tronçon de 15,5 km traversant Mila du projet de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma est «totalement libéré», apprend-on, ce samedi, auprès de la Direction de wilaya des travaux publics. L'opération de démolition des 93 habitations situées sur ce tracé a débuté après l'indemnisation de tous les propriétaires terriens, indique-t-on de même source, avant d'ajouter que cette opération inclut aussi le démantèlement de structures dépendant de la société Sonelgaz dont des pylônes de haute, moyenne (50) et basse tensions. Aussi, les structures relevant du secteur des Ressources en eau alimentant en eau potable les mechtas S'taf, Alaga, Ouled Ameur et Dar Chérif, dans la commune de Minar Zerza, qui passaient par le tracé, ont-elles été déviées, ajoute la même source. Les dépouilles du cimetière se trouvant également sur ce même tracé ont été déplacées, assurent les services des travaux publics qui affirment que désormais ce tronçon de la pénétrante autoroutière Djendjen/El Eulma est «définitivement libéré». Il a été également convenu de terminer les études de projets



futurs du secteur des Ressources en eau et recenser les ouvrages projetés pour en tenir compte lors de la réalisation de la pénétrante autoroutière et assurer la sécurité de celle-ci, soutien-on de même source.

## • Tébessa

## Mise en service au 1<sup>er</sup> semestre 2019 de l'évitement de la ville

L'évitement de la ville de Tébessa sur une longueur de 11,5 km sera mise en service «au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2019», a indiqué, ce samedi, le directeur des travaux publics, Rachid Salmi. Le chantier de ce projet affiche un taux d'avancement important, «dépassant les 90%» a précisé le même responsable, soulignant qu'une fois mis en service, cette évitement permettra de fluidifier la circulation au chef-lieu de wilaya.

Dans les détails, Salmi a ajouté que les travaux en cours concernent trois segments de cet ouvrage d'art, long de 11,5 km attestant que la cadence de ces chantiers est «rapide» avec l'objectif de mettre en service le projet «avant le mois de juin prochain». La même source a expliqué que cet évitement démarre d'un tronçon de la RN10 au niveau du carrefour à proximité de la nouvelle gare routière Hocine-Aït Ahmed et s'étale jusqu'à la RN 82 menant vers la commune d'El Kouif. La réalisation de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika pour le développement et la modernisation du réseau routier, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 3,5 milliards de dinars, a-t-on encore noté. La réalisation de cette voie routière vise également à réduire l'encombrement du trafic dans la ville de Tébessa, ainsi que l'amélioration de la circulation routière permettant de joindre les postes frontaliers algéro-tunisiens, sans passer par le centre de la ville de Tébessa, a ajouté Salmi.

En outre, la Direction des travaux publics a lancé un 2<sup>e</sup> projet de réalisation d'un tronçon routier depuis le carrefour menant vers El Kouif sur la RN 82 jusqu'au branchement menant vers le poste frontière de Bouchebka, sur une distance de 6 km, a révélé le même responsable. Salmi a précisé que ce projet a mobilisé près de 800 millions de dinars, soulignant que les travaux de réalisation des installations techniques sur ce tronçon ont été lancés et enregistrent un taux de 10%.

## • Constantine

## Installation de 130 appareils de chauffages dans les écoles primaires

Au moins 130 appareils de chauffage seront installés «prochainement» dans des écoles primaires de la wilaya de Constantine en prévision de l'hiver, à l'initiative de la Direction de l'action sociale (DAS) qui vise à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, en particulier ceux des zones isolées et montagneuses, a-t-on appris auprès d'une responsable de la DAS. La distribution de ce lot d'appareils de chauffage, financé dans le cadre du Fonds de solidarité nationale (FSN), se fera «durant les tous prochains jours», selon les besoins enregistrés en la matière à travers les 12 communes de la wilaya, a précisé à la presse la responsable de l'information et de la communication au sein de cette direction Roumayssa Hamlaoui.

L'identification du nombre des établissements scolaires de ce cycle d'enseignement, dépourvus de ce type d'appareils, sera effectuée par une commission regroupant des représentants de la DAS et de la Direction de l'éducation, en plus des élus des Assemblées populaires communales (APC). La priorité dans l'exécution de ce programme de solidarité, a fait savoir Hamlaoui, sera accordée aux localités rurales déshéritées à l'instar des communes de Beni H'midene et de Ben Badis.

Oran

# Grande affluence de visiteurs au Salon de l'automobile

La 18<sup>e</sup> édition du Salon de l'automobile et des motocycles de l'Ouest (AutoWest-2018) s'est ouverte, ce dimanche, au Centre des conventions d'Oran (CCO), drainant une foule nombreuse.

Cette manifestation économique se tient une semaine durant sous le slogan «La production automobile algérienne : diversification et développement», a indiqué Abdelkader Rezzoug, commissaire de l'événement. Les firmes exposantes comptent pour la plupart des usines de construction automobile en Algérie tandis que d'autres sont en phase d'installation, a précisé Rezzoug pour mettre en relief le cachet «Made in Algeria» qui caractérise cette édition. Les visiteurs ont afflué en nombre croissant dès les premières heures ayant suivi la cérémonie d'inauguration tenue en présence de représentants des secteurs industriel et commercial et d'organismes partenaires à l'instar de la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie (CCI). En fonction des motivations propres à chacun, le public s'est dirigé d'emblée vers les stands des sociétés participantes, qui pour faire commande du véhicule choisi, qui pour s'enquérir des modalités d'acquisition. D'autres ont quant à eux préféré prendre «le temps de la réflexion» avant de fixer définitivement leur choix parmi les

modèles exposés, tentant par-là de trouver le «juste compromis» avec le budget familial. De nombreux visiteurs ont aussi parcouru les différents stands exhibant en gros caractères des remises sur les prix, concédées à l'achat du véhicule, alors que certains se sont enquis des procédures d'accès au crédit ou financement par leasing (crédit-bail). Les professionnels du secteur économique et industriel se sont, pour leur part, dirigés aux espaces exposant les camions, les bennes-tasseuses, les chariots-élévateurs, le véhicule utilitaire et autres engins de travaux publics. «AutoWest-2018» est aussi marqué par une affluence de visiteurs au pavillon dédié aux motocycles qui voit l'exposition d'une vingtaine de marques de motos, scooters, accessoires et produits liés à la sécurité de l'utilisateur (tenue, casque et pièces de rechange). Près de 50 000 visiteurs ont été enregistrés à la précédente édition de cette manifestation économique organisée chaque année par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO, rappelle-t-on.

Lelhouari K.



Chlef

## Impératif de développer l'insertion professionnelle dans le domaine agricole

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé, ce dimanche, à partir de Chlef, l'impératif de développer l'insertion professionnelle dans le domaine agricole au vue de sa contribution dans la consécration de la stratégie nationale de diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. «Nous œuvrons à former une ressource humaine qualifiée, apte à relancer la production agricole et à générer un développement durable au profit du pays», a assuré Mebarki lors de la cérémonie de distribution de chèques bancaires et de décisions de financement de projets en agriculture au profit de 25 diplômés du secteur local de la formation professionnelle. Le ministre a également mis l'accent sur les efforts consacrés, dans le même sens, par le secteur agricole et les différents programmes de développement visant la consécration de la sécurité alimentaire et la préservation de la ressource humaine. Abrisée par la Maison de la culture du chef-lieu de wilaya, cette cérémonie, à laquelle ont pris part les autorités locales et nombre de partenaires économiques, a vu la distribution de chèques bancaires et de décisions de financement de projets en agriculture au profit de 11 diplômés du secteur bénéficiaires du dispositif Ansej, contre 10 bénéficiaires du dispositif Angem et quatre du dispositif Cnac. L'opportunité a également donné lieu à la signature de deux conventions entre les CFPA de Sendjass et de Chlef avec

leurs communes respectives, portant sur la réparation d'équipements scolaires. Le ministre a insisté, à l'occasion, sur l'impératif consécration d'une nouvelle approche avec les opérateurs économiques, en vue, a-t-il dit, d'un partenariat basé sur «la coopération et l'exploitation commune des opportunités de formation, notamment, par le développement du mode de formation par apprentissage». De nombreux diplômés dans les filières maraîchère, céréalière et d'élevage ovin, présents sur place, ont exprimé à la presse leur satisfaction à l'égard de leurs activités professionnelles respectives, dans lesquelles ils se sont investis immédiatement après l'obtention de leurs diplômes.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a entamé sa visite à Chlef, par le CFPA de l'Oued Fodda, au niveau duquel il s'est enquis des différentes spécialités de formation assurées. Sur place, il a particulièrement insisté sur la «nécessaire diversification des offres de formation de manière à les adapter à la vocation de la région et aux aspirations des jeunes».

Les autres points inscrits au reprogramme de sa visite sont représentés par l'Institut d'enseignement professionnel de la cité Chorfa, et l'établissement régional de génie rural, où il est attendu pour l'inspection d'un groupe de 17 apprentis dans différentes spécialités agricoles. Il achèvera sa visite par l'inspection d'un complexe privé de montage de générateurs électriques.

Tlemcen

## Célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire du classement du costume nuptial tlemcénien patrimoine de l'humanité

Le centre national du costume traditionnel algérien de Tlemcen a célébré, hier, le 6<sup>e</sup> anniversaire du classement du kaftan tlemcénien avec tous accessoires «chedda» au palais royal du Mechouar, qui est également le siège du centre précité. La célébration a donné lieu à une conférence-débat animée par le professeur Rostane Rachida de l'université de Tlemcen, dans laquelle elle a retracé l'histoire du costume nuptial tlemcénien et son évolution depuis l'époque numide à nos jours. La conférencière, qui est spécialiste en philologie, a expliqué l'origine de quelques mots d'accessoires utilisés dans la chedda tlemcénienne et qui trouvent leur origine bien ancrée dans l'Algérie numide, ottomane, andalouse, amazighe et arabe. Elle a souligné que cette tenue nup-

tiale, même si elle a subi au fil des temps des influences andalouses, turques et autres, reste authentique et représente le degré élevé de la création et le savoir-faire qui a de tout temps distingué les artisans algériens. Le centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien créé depuis 2011 tente, à chaque occasion, d'expliquer, de chercher et de décoder les symboliques que comporte l'habit traditionnel algérien de manière générale et particulièrement le kaftan ou la chedda qui fait désormais partie du patrimoine immatériel de l'humanité, a indiqué la directrice de cet établissement culturel. Classé le 5 décembre 2012 par l'Unesco au patrimoine universel, le costume nuptial est un caftan traditionnel en velours et aux fils d'or, orné de perles de culture, de

colliers, de la meskia et de graffache. Des khorsa (espèce de boucles d'oreille qui «tombent» sur les tempes) et d'énormes boucles d'oreille sont suspendues à une calotte conique brodée au fil d'or et déposée sur la tête. Le dit centre abrite de manière permanente des expositions d'habits algériens traditionnels et notamment divers modèles aussi bien classiques que modernes qui s'adaptent aux exigences actuelles, a-t-on expliqué.

Le costume nuptial tlemcénien est le second bien immatériel algérien à être classé patrimoine culturel de l'humanité. En 2008, l'Unesco avait inscrit dans le même chapitre, l'Ahalil, exprimé par des chants folkloriques typiques à la région de Timimoun (sud).

### ● Intoxication au monoxyde de carbone 4 décès durant les dernières 24 heures à Relizane

Quatre personnes ont péri asphyxiées par le monoxyde de carbone dans la wilaya de Relizane et trois autres ont été sauvées dans la wilaya de Bouira durant les dernières 24 heures, a annoncé, ce dimanche, à la Direction générale de la Protection civile. «Les éléments de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins à 3 personnes incommodées suite à une fuite de gaz de ville dans la commune de Bouira. Dans la wilaya de Relizane, ils ont procédé à l'évacuation de 4 personnes décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage dans leur domicile, à la cité El Intissar, commune de Relizane», a-t-elle indiqué dans un communiqué. La Direction générale de la Protection civile a saisi l'occasion pour rappeler aux citoyens les consignes de sécurité pour prévenir ce type d'accidents et préserver leur vie, soulignant la nécessité de faire entretenir régulièrement les appareils par un professionnel, de ne pas boucher les prises d'air dans les pièces et de toujours ventiler son logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage. La Direction générale de la Protection civile a mis également l'accent sur l'importance d'aérer, au moins 10 minutes par jour son logement et de ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air. Selon la Direction générale de la Protection civile, il est également important de ventiler la pièce pendant l'utilisation de l'appareil, de ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération et d'appeler la protection civile au numéro 14, en cas d'urgence, en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace. Par ailleurs, 3 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la même période, a ajouté la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Batna avec 2 personnes décédées et 2 autres blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 3 à la commune d'Aïn Touta. Les éléments de la protection civile sont également intervenus pour l'évacuation des corps de 2 fillettes âgées de 3 ans, décédées par noyade au Oued Menasfa, dans la commune de Mendès, dans la wilaya de Relizane.

## Adrar

# Hattab insiste sur l'exploitation des énergies renouvelables dans les structures juvéniles et sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a plaidé, à Adrar, pour la nécessaire exploitation des énergies renouvelables dans les structures juvéniles et sportives.

«Il appartient d'exploiter les énergies renouvelables dans les installations juvéniles et sportives en vue de réduire les coûts de consommation électrique dans les structures relevant du secteur», a lancé Hattab en marge de l'inauguration d'un complexe sportif de proximité au vieux Ksar d'Ouled Mahmoud, commune d'El Metarfa (160 km Nord d'Adrar) dans le cadre d'une visite de travail dans la région.

Le ministre a appelé à renforcer la dimension écologique au niveau de ces structures par la prise en charge des espaces verts.

Ce complexe sportif regroupe une salle omnisports, d'une autre de diverses activités et un stade, susceptibles de dynamiser les activités récréatives au profit des jeunes de cette région enclavée.

Hattab a, sur site, pris connaissance de préoccupations de certains employés du secteur et des représentants d'associations, liées, notamment, à l'augmentation des subventions, l'accompagnement des activités juvéniles et sportives dans la région.

Mettant à profit cette tournée dans la région, le ministre a, au niveau de cette commune, donné le coup d'envoi d'une manifestation culturelle et juvénile regroupant des associations de différentes régions de la wilaya, avant d'inaugurer une piscine («8 Mai 1945») dans la commune de Zaouiet Kounta, (80 km Sud d'Adrar).

Le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est également enquis d'un chantier de réalisation d'une piscine au niveau de la nouvelle ville «Sid Mohamed Belkebir» d'Adrar, avant d'assister à une partie des activités juvéniles et sportives à l'Office du complexe omnisports «18 Février» de la commune du chef-lieu.

Mohamed Hattab a, lors de cette visite, mis l'accent sur le nécessaire investissement, sur les ressources humaines pour assurer une gestion optimale des structures du secteur qui, a-t-il dit, ont connu, ces quatre décennies, un essor «qualitatif».

La visite du ministre dans la région a été mise à profit par les représentants des clubs locaux pour soulever une série de



préoccupations liées à l'augmentation des subventions en l'absence du sponsoring dans la région. Le ministre devra poursuivre sa tournée, ce dimanche, à Adrar,

par l'inspection d'autres projets et installations relevant de son département.

K. F. / Ag.

## Béchar

## Rencontre sur la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035

La stratégie nationale et le plan d'action de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035 ont été, ce dimanche, au centre des travaux d'une rencontre initiée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables à Béchar. Cette rencontre, animée par des experts nationaux et ceux du programme d'appui à la politique sectorielle de l'environnement en Algérie (PAPSE, financé par l'Union européenne), a permis à l'assistance composée des présidents des 21 assemblées populaires communales (APC), des chefs de daïras, des représentants des secteurs concernés ainsi que ceux du mouvement associatif de la wilaya, de s'imprégner des objectifs de cette stratégie nationale et du plan de gestion intégrée et de valorisation des déchets à l'horizon 2035. Cette stratégie repose sur cinq objectifs, à savoir la limitation de la génération des déchets ménagers et assimilés (DMA) à 1,1 kg par habitant et la favorisation de la prévention des déchets des autres flux, l'encouragement du tri sélectif à la source, de manière à recycler ou composter 30% des DMA, 30% des déchets spéciaux (DS) et 50% des déchets inertes, en plus de l'éradication des décharges sauvages, la gestion des risques post-fermetures pour tout type de décharges et l'élimination des déchets ultimes à travers les centres d'enfouissement technique (CET) conformes aux standards internationaux, selon une présentation de cette stratégie. Celle-ci repose aussi sur les objectifs de mise en œuvre du prin-

cipe pollueur-payeur et de couverture à 100% des frais opérationnels de la collecte et du traitement en combinant plusieurs instruments économiques liés à la gestion des déchets à travers les taxes forfaitaires et variables, prix des services et responsabilité élargie des producteurs. Cette stratégie insiste à mener des réformes économiques afin d'inciter le secteur privé à créer 40 000 emplois, directs ou indirects, en matière de gestion des déchets, a-t-on poursuivi. «L'Algérie a investi beaucoup d'efforts dans la gestion des déchets, et ce, depuis le lancement des programmes nationaux de gestion des déchets ménagers et assimilés (PROGDEM) et le plan national de gestion des déchets spéciaux (PNAGDES), respectivement en 2002 et 2003, ce qui a permis la réalisation d'acquis non négligeables tant sur le plan institutionnel et juridique que sur le plan technique et financier», selon l'étude réalisée auparavant pour l'élaboration de la même stratégie nationale. «Cependant, et malgré ces acquis, la gestion actuelle des déchets présente des insuffisances et carences, à savoir une déficience dans le domaine financier et économique, une carence dans l'usage des aspects juridiques et institutionnels, une négligence dans la communication et des risques sur la santé et l'environnement dues à une infrastructure inadéquate», ont indiqué les experts. La quantité des déchets, estimée en 2016 en Algérie à environ de 34 millions de tonnes, s'élèvera en 2035 à 73 millions de tonnes, une augmentation due à la croissance de

la population qui atteindra 50 millions d'habitants en 2035, ainsi que le développement du potentiel économique qui engendrera l'augmentation des déchets de 0,8 à plus de 1,23 kg par habitant. Les coûts annuels de gestion des déchets, subventionnés totalement par l'état en 2016 (année de la réalisation de la même Etude) ont été estimés à 73 milliards de dinars, et devront être en 2035 de l'ordre de 178 milliards de dinars, d'où la nécessité de changements structurels dans la gestion des déchets pour assurer l'engagement du pays par rapport aux objectifs de développement durable, se conformer au nouveau modèle économique pour l'instauration des équilibres financiers et s'orienter vers une économie verte. L'avènement de cette économie verte sera à l'origine, entre 2019 et 2035, de la création de 30 000 nouveaux emplois dans le secteur privé, une réduction des émissions nettes des gaz à effet de serre de 45 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, un gain environnemental équivalent en terme économique à environ 150 milliards de dinars, a-t-on fait savoir. Les cinq objectifs de cette stratégie ont été auparavant approuvés par le comité de pilotage et présentés lors de sept rencontres nationales organisées durant les mois de juin et juillet derniers à travers le pays, ont rappelé des cadres du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables présents à cette rencontre à Béchar.

Kadiro F. / Ag.

## Ouargla

## Plus de 1 500 postes d'emploi prévus

Au moins 1550 postes d'emploi, tous grades et spécialités professionnelles confondus, vont être offerts tout prochainement dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM). Ces nouveaux emplois se répartissent sur le secteur économique, notamment, les compagnies nationales opérant au niveau de champs pétrolifères de la région (950 postes), les entreprises exerçant dans le domaine de gardiennage (300) ainsi que des sous-traitants et entreprises privées (300), a affirmé le directeur de l'AWEM, Mohamed Raik. Ce quota «important» de postes d'emploi, dont l'offre a été déjà faite par ces entreprises et qui sera bientôt mis à la disposition des demandeurs d'emplois de wilaya, est le fruit de négociations menées dernièrement avec les employeurs concernés, en collaboration avec les services de la wilaya, a-t-il précisé. Raik a fait état d'une augmentation prévue en matière de postes d'emploi offerts au cours de 2019. Pour assurer la transparence dans le processus de recrutement, le même responsable a souligné que des mesures ont été prises pour bien traiter les offres acquises et les proposer aux demandeurs d'emploi, avec une priorité pour ceux qui n'ont jamais bénéficié d'un emploi. S'agissant de l'assainissement du fichier des demandeurs d'emploi, le directeur de l'AWEM-Ouargla a affirmé que ses services ont déjà entamé cette opération, en coordination avec l'ensemble des partenaires, à l'instar de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs sala-

riés (Cnas), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), du registre du commerce et des différents dispositifs d'aide à l'emploi, dans le but de déterminer le nombre des «véritables demandeurs d'emploi». Le même responsable a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de veiller à l'organisation du travail de cette instance, y compris ses annexes implantées dans les communes de la wilaya, afin d'ouvrir leurs portes pour accueillir les demandeurs d'emploi et de garantir le service public. «Les mécanismes de recrutement doivent être strictement appliqués», note Raik en soulignant l'importance du retour d'information concernant les résultats des examens de recrutement auprès des employeurs, en insistant, à ce propos, sur la présence d'un «observateur neutre» pour surveiller toutes les étapes de cette opération. Les services de l'AWEM, dit-il, sont mobilisés pour assurer l'application de la loi et les instructions relatives à l'emploi, notamment, celles obligeant les entreprises opérant dans les wilayas du sud du pays à accorder la priorité dans leur recrutement à la main-d'œuvre locale. Tous les partenaires, dont les représentants de la société civile, sont appelés à contribuer à la promotion de l'emploi dans cette wilaya, en évitant tout ce qui peut influencer négativement sur la crédibilité des démarches entreprises pour prendre en charge ce dossier social sensible, a conclu le directeur de l'AWEM-Ouargla.

## El Bayadh

## Lâcher de 150 gazelles au centre de repeuplement à Brizina

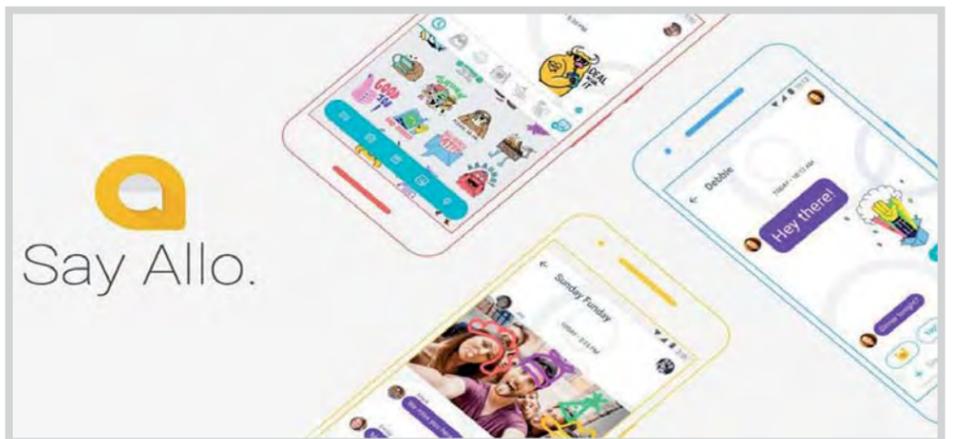
Quelque 150 gazelles ont été lâchées, ce samedi, au centre qatari de reproduction des gazelles et de l'outarde dans la commune de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh). Cette opération, supervisée par le directeur du centre, Mohamed Rached Ed Daoussari du Qatar et le conservateur des forêts de la wilaya d'El Bayadh, a donné lieu au lâcher de 100 gazelles «Rym» et 50 autres «Maha» au centre créé depuis 2 ans sur une superficie de 380 hectares. Mohamed Rached Ed Daoussari a souligné que cette expérience qatarie, la première du genre en Algérie et en Afrique du Nord dans le cadre de la coopération bilatérale, vise la préservation de ces animaux menacés de disparition. L'environnement caractérisant le sud de la wilaya d'El Bayadh est favorable pour le repeuplement de ces espèces animales, a-t-il affirmé. Cette opération sera suivie par d'autres lâchers de gazelles et d'outardes, a-t-on annoncé, rappelant le lâcher de 100 outardes l'an dernier à l'intérieur de cette réserve comme première expérience. Des visites seront échangées entre spécialistes algériens et qataris en élevage de ce genre d'animaux pour enrichir leurs expériences. Le conservateur des forêts de la wilaya, Djedid Okkazi a souligné que cette opération de lâcher s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre l'Algérie et le Qatar concernant la protection des animaux en voie de disparition, faisant savoir que la gazelle «Maha» vivait auparavant à El Bayadh avant de disparaître.

# Google prépare la fermeture de Allo dans ses APK

Google confirmait récemment son intention de mettre fin à son service de messagerie Allo. Aujourd'hui, des curieux ont découvert les premières traces de cette fermeture dans l'APK.

Il y a quelques jours, Google annonçait la fermeture définitive, en 2019, de son application de messagerie Allo. 9to5Google a analysé en profondeur l'APK Allo et découvert que le géant de Mountain View a déjà pris quelques mesures pour préparer les choses, en introduisant, notamment, une fonctionnalité permettant aux utilisateurs de sauvegarder leurs discussions. Les équipes de 9to5Google ont découvert une nouvelle entrée dans le menu Paramètres intitulée «Sauvegarde des discussions». Comme son nom l'indique, il s'agit là de permettre de sauvegarder les historiques de discussions, pour celles et ceux qui le souhaitent. Il est possible de choisir d'exporter les

messages au format CSV et les photos et vidéos dans un fichier zip. Si d'aventure vous aviez des souvenirs importants sur Google Allo et que vous souhaitiez les préserver, ces nouvelles fonctionnalités vous permettront de les sauvegarder facilement. L'APK révèle aussi la présence d'un message, «We're saying goodbye» («Nous vous disons adieu»), qui informera les utilisateurs de la fermeture prochaine du service. Allo devrait disparaître à la fin du mois de Mars 2019. Il reste donc encore quelques mois, inutile de vous précipiter pour sauvegarder vos conversations. Vous pouvez par contre tout à fait commencer à lui chercher un remplaçant...



## Voici à quoi ressemblerait la nouvelle coque avec batterie intégrée pour iPhone



Apple propose de multiples accessoires officiels pour ses iPhone. Parmi ceux-ci, des coques avec batterie intégrée. Celles-ci feront bientôt peau neuve. Et voici à quoi elles pourraient ressembler.

Il y a quelques jours, nous découvrons de nouvelles icônes dans watchOS, des icônes qui suggéraient qu'Apple pourrait avoir dans ses cartons une nouvelle Smart Battery Case pour ses iPhone. Aujourd'hui, grâce à un post de 9to5Mac, nous pourrions avoir un premier visuel de cette coque avec batterie intégrée. Et à première vue, l'accessoire n'a pas beaucoup changé. Comme vous pouvez le voir dans l'image ci-dessus, la principale différence est le trou pour la caméra. Celui-ci est désormais adapté pour les iPhone X, Xs et Xs Max. L'excroissance pour la batterie est quant à lui décentré, elle se retrouve positionnée légèrement vers le bas de l'appareil. Pour le reste, la copie ne semble pas avoir été modifiée. L'un des principaux changements, si l'on en croit le design de l'icône dans watchOS, serait à l'avant. Apple aurait supprimé la «lèvre» de la coque pour un look plus épuré. Jusqu'à présent, nous ne savions pas non plus quels modèles d'iPhone seraient compatibles avec cette nouvelle coque. Selon 9to5Mac, les modèles A2070, A2071 et A2171 seraient concernés, il s'agirait des trois derniers modèles d'iPhone. Pour l'heure, aucune information concernant la taille de la batterie intégrée ni le tarif de l'accessoire. La version actuelle est vendue 119 €. Il y a de grandes chances que la nouvelle génération soit proposée sensiblement au même prix.

## Apple serait toujours intéressé par le capteur d'empreinte digitale sous l'écran

L'arrivée de Face ID a poussé Apple à supprimer Touch ID. À tort ou à raison, chacun son avis. Il se pourrait en tout cas que la firme de Cupertino soit aujourd'hui intéressée par les capteurs d'empreinte digitale sous l'écran.

Lorsque Apple avait introduit Face ID sur l'iPhone -et même sur l'iPad-, cela avait rapidement signé la fin de Touch ID. Selon Apple, en 2017, Touch ID ne fut jamais envisagé lors de la conception de l'iPhone X. Fallait-il y voir là le fait que la firme de Cupertino avait définitivement tiré un trait sur cette technologie d'empreinte digitale.

Les iPad Pro de 2018 semblaient allier dans ce sens, mais aujourd'hui, selon un rapport de Patently Apple, la marque à la pomme pourrait finalement être toujours intéressée, tout du moins par la version intégrée sous l'écran.

Il y avait eu plusieurs rumeurs évoquant un iPhone X doté d'un capteur d'empreinte sous l'écran, mais celles-ci n'étaient pas avérées. Patently Apple cite plusieurs rapports provenant de Taïwan qui affirment que certaines sociétés spécialisées dans les technologies de sécurité biométrique sont en concurrence pour Apple. Ces technologies

pourraient trouver leur chemin dans de futurs iPad et peut-être même des iPhone.

Le rapport affirme que ces entreprises sont les mêmes que celles qui avaient fourni les capteurs Touch ID.

Il est possible qu'Apple cherche à éprouver la fonctionnalité sur l'iPad avant de décider, ou non, de la porter sur l'iPhone. Il ne s'agit en tout cas de simples rumeurs, à prendre comme il se doit donc, d'autant que le célèbre analyste Ming-Chi Kuo, toujours très bien informé, déclarait en septembre que les iPhone de 2019 n'embarqueraient pas d'empreinte sous l'écran.

## Au Japon, Lawson lance son premier robot distributeur de poulet frit

Le Japon est un pays extrêmement moderne à bien des égards. Dans quelques jours sera installé un robot distributeur de poulet frit Lawson. Parfait pour les petites faims impromptues. Le Japon est connu, notamment, pour sa nourriture. Même les supérettes peuvent vous permettre de profiter d'un menu complet de très bonne qualité avec tout ce qu'elles ont à proposer.

Lawson est une chaîne de konbini bien connue au pays du soleil levant, une chaîne réputée aussi pour son poulet frit. Ces petites bouchées au poulet sont cuisinées dans les magasins eux-mêmes et, il faut l'avouer, sont très bonnes. Un petit encas pour les petites faims. Cela étant dit, comme c'est le cas avec tout ce qui est frit, la qualité est bien moins sympathique lorsque c'est froid. Vous n'aurez bientôt plus à vous soucier d'avoir des nuggets froids puisque Lawson mettra bientôt en service Karaage-kun, un robot distributeur de poulet frit. Le premier sera installé à Tokyo

(Lawson's TOC Osaki) le 11 décembre. Ce robot aura donc pour seule mission de préparer du poulet frit, chose qu'il fait apparemment 80% plus rapidement qu'avec des méthodes conventionnelles -un employé humain de Lawson en cuisine-.

Cela prendra nécessairement un peu plus longtemps que d'attraper une boîte de poulet frit sur le comptoir, mais si vous préférez manger un plat tout juste préparé, voici votre chance. Les clients devront payer au comptoir où ils recevront un sac en papier. Il suffira alors de faire scanner le code-barre du sac sur le robot, d'insérer le sac et de patienter le temps de la préparation. Lawson fait l'actualité au Japon ces derniers temps pour sa volonté d'adopter les nouvelles technologies. Il y a 2 ans, l'enseigne avait testé un système de panier et paiement des courses automatisé.

Il y a quelques mois, c'est un robot qui prépare des raviolis qui faisait parler de lui.

## • Sony nous donne rendez-vous «l'année prochaine»



Sony est le plus gros vendeur sur le secteur du jeu vidéo avec sa PlayStation 4. Avec sa console, la firme nippone s'est rapidement imposé, mais a tout de même surpris en cette fin d'année. Et pour cause : Sony a annoncé annuler son PlayStation Experience tandis que la société sera absente de l'E3 2019, pourtant le plus grand événement vidéoludique.

La firme se porterait-elle mal ? Pas réellement. Le géant semble plutôt préparer des surprises à ses fans et ne veut pas se précipiter...

C'est sur Twitter que Shawn Layden de Sony Interactive Entertainment a répondu à l'un des fans de PlayStation, lui demandant d'attendre l'année prochaine.

C'est en tout cas ce que Shawn Layden de Sony semble expliquer dans un tweet répondant à l'un des fans de la firme.

Il faut dire que lors des Game Awards, la société s'était montrée plutôt discrète quant aux titres à venir. Sans oublier que le PlayStation Experience fut annulé cette année tout comme la présence de Sony à l'E3, où les firmes annoncent les plus gros titres à venir.

Une tradition dans le milieu. Autant dire qu'il y a fort à parier que le numéro un de l'industrie vidéoludique nous prépare de grosses exclusivités pour l'année à suivre.

C'est sur Twitter que Shawn Layden a donné rendez-vous «l'année prochaine» aux joueurs. Nul doute que Sony prépare de grosses exclusivités en plus de révélations autour la ludothèque de la PlayStation 4. Les fans peuvent également s'attendre à une annonce autour de la prochaine génération.

# Pourquoi la ménopause nuit aux articulations

La baisse de la production d'œstrogènes s'accompagne chez environ la moitié des femmes ménopausées de douleurs articulaires.

La ménopause n'est pas une bonne période, en particulier, pour les articulations. Cette étape de la vie d'une femme qui se traduit par un effondrement de sa production d'œstrogènes, les hormones sexuelles, est corrélée à l'apparition ou à l'aggravation de douleurs articulaires, en plus d'autres symptômes classiques : bouffées de chaleur ou encore fatigue. Ces douleurs concerneraient environ la moitié des femmes sans qu'il soit possible de prédire qui risque d'y être confronté et qui en réchappera. Ce symptôme, appelé rhumatisme de la ménopause, était de longue date constaté par les gynécologues, mais le lien suspecté avec l'effondrement de la production d'œstrogènes a été confirmé par l'utilisation de médicaments bloquant cette production hormonale pour lutter contre des cancers du sein.

Environ la moitié des femmes concernées ont présenté des douleurs, en particulier au niveau des articulations.

## L'absence d'œstrogènes

«Il est désormais bien établi que les œstrogènes modifient la transmission du message douloureux au niveau du cerveau, et ont, en plus, une activité locale au niveau du cartilage, expliquent les spécialités. En effet, les cellules appelées chondrocytes sont équipées de récepteurs sensibles à cette hormone. La carence profonde et définitive en œstrogènes au moment de la

ménopause accroît donc la sensibilité à la douleur en général, plus particulièrement, au niveau des articulations.» Les femmes ménopausées souffrent ainsi plus souvent de raideurs, de gonflements et de douleurs articulaires en particulier au niveau des doigts et des poignets. Peuvent aussi être touchés dans une moindre mesure, les genoux, les lombaires, les épaules, et plus rarement les hanches, les pieds et les chevilles. Ces douleurs peuvent s'améliorer après des étirements et un dérouillage matinal, mais sont surtout soulagées par un traitement hormonal de la ménopause consistant à rétablir temporairement une source en œstrogènes, si toutefois d'autres symptômes se manifestent.

## L'activité physique, le meilleur moyen d'entretenir ses articulations

Le pronostic pour les patientes dépend du type de douleur. Si des rémissions s'observent, des cas persistent, en particulier, au niveau des doigts. Il s'agit dans ces cas d'arthrose sous-jacente qui semble s'être déclenchée au moment de la ménopause, remarquent-ils.

Les œstrogènes ont un effet protecteur sur le risque cardiovasculaire, mais aussi articulaire, sans que les liens soient tout à fait clairs pour ce dernier aspect. Car tout ne peut pas s'expliquer par la faible concentration des récepteurs à œstrogènes sur les



chondrocytes. En général, les femmes touchées peuvent espérer une régression progressive des symptômes sur une durée de deux à quatre ans.

Des antalgiques, des anti-inflammatoires en cures courtes et des moyens non médicamenteux (cures thermales) peuvent aider à surmonter certaines douleurs. Mais sur-

tout, il faut perdre du poids si c'est nécessaire et débiter ou poursuivre une activité physique régulière. C'est le meilleur moyen de faire fonctionner ses articulations et de les entretenir, notamment, en raison du risque d'ostéoporose c'est-à-dire de fragilité osseuse qui augmente à la ménopause», rappellent-ils.

## L'effet placebo, étonnant pour soulager les douleurs de dos

Des chercheurs portugais révèlent une nouvelle technique qui permettrait de compléter le traitement anti-inflammatoire et réduire le mal de dos de 30%. Un médicament placebo peut-il soulager les problèmes de dos ? C'est ce que démontre une nouvelle étude menée à l'ISPA Instituto Universitario (Portugal). L'effet placebo est le fait de faire croire à un patient qu'un médicament dispose de vertus thérapeutiques alors qu'il n'en a aucune. Un système psychologique d'auto-persuasion qui libère de l'endorphine dans le cerveau et pourrait soulager certaines douleurs. D'ordinaire, les chercheurs jouent sur

cet effet dans les études sans le dire aux sujets. Pas dans cette nouvelle étude. Les 100 volontaires étaient au courant que le médicament était un placebo. Ils savaient qu'ils ne devaient avoir aucun effet sur leurs maux de dos. Les chercheurs leur ont uniquement expliqué les pouvoirs guérisseurs de l'effet placebo. Ensuite, ils ont été séparés en deux groupes. Dans le premier, ceux qui souffraient de douleurs lombaires ont pris leur traitement anti-inflammatoire habituel. Dans le second, un traitement placebo a été ajouté en toutes connaissances de cause.

## Cancer de la langue, et facteurs de risques

Le cancer de la langue se déclare lorsque des cellules anormales prolifèrent anarchiquement au niveau de la langue. Il peut toucher l'une des deux parties ou la totalité de l'organe. Constituée de 17 muscles au total, la langue est une structure musculo-muqueuse, implantée au sein de la cavité buccale, jouant un rôle principal dans la mastication et la déglutition des aliments ainsi que dans l'articulation. L'organe s'appuie sur deux parties anatomiques distinctes : la base de la langue et la partie mobile. Le tabagisme et la consommation d'alcool représentent les deux principaux facteurs de risque impliqués dans la survenue du cancer de la langue. Mais ce ne sont pas les seuls puisque certaines tranches de la population semblent être plus touchées que d'autres. C'est le cas, notamment, des hommes entre 60 et 70 ans. D'autre part, une hygiène bucco-dentaire insuffisante joue également un rôle important dans l'apparition de ce type de cancer des voies aérodigestives supérieures.

### Les signes évocateurs d'une pathologie de la langue

Souvent asymptomatique à un stade précoce, les premières manifestations cliniques se traduisent principalement par une sensation de gêne à la mastication ou à la prononciation. À un stade plus avancé, on peut constater des douleurs lors de l'ingestion d'aliments épicés, une gêne lorsque la langue est en mouvement, des saignements, des

lésions qui ne cicatrisent pas, des douleurs ressenties dans l'oreille située du même côté que la tumeur, inflammation des ganglions du cou et du menton et mauvaise haleine.

### Le diagnostic repose sur la réalisation d'une biopsie

Seule la réalisation d'une biopsie de la lésion permet de confirmer la nature cancéreuse. Il s'agit d'un prélèvement de tissu effectué sur la langue qui sera analysé par un laboratoire d'anatomopathologie. Si les résultats confirment la présence de cellules cancéreuses, un bilan d'extension sera alors réalisé afin de déterminer l'étendue de l'atteinte et de définir le traitement le plus adapté. Cela passe inévitablement par la pratique d'examen complémentaires

### Le traitement dépend de la localisation de la tumeur

La détermination du type de traitement dépend essentiellement de l'emplacement de la tumeur, de son étendue et de l'atteinte ou non des ganglions. Les oncologues disposent de deux principales alternatives thérapeutiques, la chirurgie et la radiothérapie externe. Grâce aux progrès de la médecine, de nouvelles options thérapeutiques sont aujourd'hui proposées aux patients à savoir, la curiethérapie, la chirurgie laser, la cryothérapie, ou la photothérapie dynamique.

## • Secret de beauté et de jeunesse japonais

Saviez-vous que le riz a depuis des siècles été utilisé comme un agent cosmétique dans les recettes de beauté japonaises. Le riz est riche en vitamines B qui stimulent la croissance et la régénération cellulaire, prévient le vieillissement prématuré de la peau et améliore la circulation sanguine dans la peau. Les femmes japonaises utilisent un masque à base de riz pour garder leur teint éclatant. Vous allez très vite adopter ce nouveau masque parce qu'après son application, votre peau deviendra plus douce et plus rayonnante. Prenez 2 à 3 cuillères à soupe de riz cru de votre choix et faites le cuire jusqu'à ce qu'il ramollisse. Filtrez-le en mettant l'eau et le riz dans des bols séparés. Rincez votre riz et ajoutez une cuillère à soupe de lait chaud. Remuez jusqu'à ce que les deux ingrédients soient bien combinés puis ajoutez une cuillère à soupe de miel. Appliquer une couche épaisse de ce masque sur votre visage. N'oubliez pas de vous nettoyer la peau avant l'application. Après une demi-heure, retirez le masque et rincez votre visage avec l'eau de cuisson du riz que vous avez gardé à part. L'eau du riz est également un excellent hydratant pour la peau, il est riche en antioxydants et a la capacité d'absorber les rayons UV qui agressent votre peau. Il est également capable de ralentir la formation de la mélanine, et ainsi d'empêcher la formation des taches pigmentaires. L'eau de riz peut se conserver au réfrigérateur pendant 4 jours. Utilisez-le comme lotion pour le visage matin et soir. Vous pouvez également le congeler dans des moules à glace et l'utiliser pour vous masser la peau.



## • Combien de temps est-on contagieux quand on est grippé ?

La transmission de la grippe peut être évitée si on s'isole rapidement après l'apparition des premiers symptômes et si l'on reste chez soi pendant quatre jours. C'est en substance le résultat d'une étude de l'université parisienne Pierre et Marie Curie parue dans la revue *Epidemics*. De précédentes études ont démontré qu'une personne infectée par la grippe peut être contagieuse le jour précédant ses premiers symptômes et peut transmettre le virus pendant 5 à 8 jours. L'étude raccourcit le délai de contagion : rester quatre jours chez soi suffit à ne pas transmettre le virus une fois dehors. Seulement 5% des personnes souffrant de la grippe restent contagieuses plus de trois jours après les premiers symptômes, poursuivent les chercheurs. Autre point soulevé, les personnes qui ressentent les premiers symptômes grippaux ont besoin de s'isoler rapidement pour éviter de transmettre la maladie à leur entourage. Un réflexe qui pourrait réduire de moitié le nombre de personnes infectées. Frissons, douleurs musculaires généralisées, fatigue, maux de tête, maux de gorge, éternuements ou fièvre sont les premiers symptômes de la grippe. Ils se manifestent en principe pendant 3 à 7 jours. En période d'épidémie, certains bons réflexes peuvent vous sauver. On se lave les mains souvent, on évite de se toucher les yeux et le nez, on évite évidemment de s'approcher d'une personne infectée. On peut booster ses défenses immunitaires en faisant le plein de vitamines dans son alimentation. Les personnes à risque peuvent se faire vacciner.

9<sup>e</sup> Fica

# «I am not your negro» et «L'autre côté de l'espoir» lauréats des Grands prix

Le film documentaire «I am not your negro» du Haïtien Raoul Peck et le long métrage de fiction «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki ont remporté les grands prix du 9<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui a pris fin samedi soir.

Les jurys des films documentaires et fictions, présidés respectivement par le cinéaste sénégalais Ousmane William Mbaye et l'universitaire Nabil Boudraa, ont remis les prix aux lauréats lors d'une cérémonie en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. «L'autre côté de l'espoir», relate la vie des réfugiés en Finlande et de leurs péripéties à travers l'Europe par le prisme du parcours d'un réfugié syrien, survivant d'un bombardement à Alep, qui demande l'asile dans ce pays après avoir été séparé de sa sœur en Hongrie. Le jury de la catégorie long métrage de fiction a également attribué un Prix spécial du jury au film «Mélancolie ouvrière», du réalisateur français Gérard Mordillat, dédié à la naissance du mouvement syndicaliste dans le milieu des femmes ouvrières françaises à la fin du XIX<sup>e</sup> et au parcours de la militante Lucie Baud. Grand prix documentaire du Fica, «I am not your negro» (Je ne suis pas votre nègre), de Raoul Peck, aborde les luttes pour les droits civiques des Afro-Américains, menées par des militants défenseurs des droits des Noirs à l'image de Martin Luther King, Malcom X et Medgar Evers. Le Prix du jury est quant à lui revenu au documentaire «Free man» de la réalisatrice suisse Anne Frédérique Widman, alors

que le jury de cette catégorie a décidé d'attribuer une mention spéciale au film allemand «True Warrior» coréalisé par Ronja Von Wurmb-Seibel et Niklas Schenck. Dans la catégorie long métrage de fiction, le Prix du public a été attribué à égalité aux films «Wadjib» de la Palestinienne Annemarie Jacir et «La voix des anges» de Kamel Laïche. Les cinéphiles présents ont également attribué ce prix ex-aequo aux documentaires «Libre» du Français Michel Tosca et «Les enfants du hasard» coréalisé par les cinéastes belges Thierry Michel et Pascal Colson. Le Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle (Cict), un établissement de l'Unesco, partenaire du festival, a accordé la «Médaille Ghandi» au documentaire «Les enfants du hasard» qui symbolise, selon la représentante du conseil, «les valeurs défendues par l'Unesco et l'importance de l'éducation». Lors de cette cérémonie de clôture, le Fica a rendu hommage au cinéaste tchadien Mahamat Saleh Haroun pour «son parcours exemplaire de cinéaste engagé». Le Fica a choisi d'offrir au réalisateur un Imzad, instrument musical ancestral classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et qui est partagé par l'Algérie, le Mali, le Niger et le Tchad où il était particulièrement



menacé de disparition. Cette soirée de clôture s'est terminée par la projection du film «Une saison en France» de Mahamat Saleh Haroun, une fiction qui relate le parcours d'Abbas, un professeur de français en Centrafrique qui fuit la guerre vers la France où il réussit à inscrire ses enfants à l'école et à travailler dans un marché en attendant de régulariser sa situation. Inauguré le 1<sup>er</sup>

décembre, le 9<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, prendra fin dimanche après la projection de trois films hors compétition: «José Martí, l'œil du canari» du Cubain Fernando Perez, «Pieds nus dans l'aube» du Canadien Francis Leclerc et le documentaire «L'enfant du diable» de la Française Ursula Wernly-Fergui.

Benadel M.

## Exposition d'arts plastiques à Annaba Des peintures à l'huile aux techniques innovantes suscitent l'intérêt des visiteurs



Les toiles de peinture à l'huile du peintre Abdellah Ghadjati, originaire de la wilaya de Sétif, réalisées à l'aide de techniques novatrices ont suscité l'intérêt des visiteurs venus à l'exposition nationale des arts plastiques, qui s'est ouverte, samedi soir, au palais de la culture et des arts Mohamed Boudiaf d'Annaba. A travers 17 peintures à l'huile, dont 14 réalisées avec des techniques innovantes, cet artiste plasticien a utilisé des techniques consistant à combiner les couleurs et les formes et à mettre en relief les angles et les dimensions pour valoriser, par le biais de ces œuvres, le patri-

moine national et sa beauté. «La richesse et la diversité du patrimoine national constituent un trésor inestimable et une référence valorisante pour tous les peintres pour exprimer à coups de pinceaux leur inventivité», a souligné ce même artiste en expliquant son travail aux visiteurs, ajoutant que les peintures exposées traduisent «l'esthétique du patrimoine, les femmes, les êtres vivants ainsi que la réalité et ses contradictions». Abdellah Ghadjati estime, par ailleurs, que le recours à de nouvelles techniques dans le domaine de l'art plastique constitue «une opportunité en matière d'innovation et de créativité pour valoriser le patrimoine culturel et national et lui permettre de se frayer une place sur la scène des arts plastiques à l'échelle mondiale». Pour sa part, le plasticien Mohamed Demis d'Annaba participe à cette exposition nationale par le biais d'un ensemble de peintures de style abstrait d'une grande intensité expressive. A travers ses peintures, cet artiste s'est appuyé sur des références et des peintures rupestres relatant l'histoire de l'humanité et la capacité de l'homme à faire ses preuves et à imprimer son empreinte dans l'édification des civilisations qui jalonnent l'histoire. C'est également le cas des peintures de l'artiste Zahia Dahal de la wilaya d'Annaba, qui participe avec 10 peintures et 8 sculptures, conjuguant les formes et les couleurs, en plus de bijoux et d'habits traditionnels algériens. Cette exposition, organisée dans le hall du Palais de la culture et des arts Mohamed Boudiaf, a vu la participation de 54 artistes, dont des amateurs et des passionnés représentant les ateliers de dessin de la Maison de la culture d'Annaba. Initiée par la direction de la culture de la wilaya d'Annaba, l'exposition nationale des arts plastiques se poursuit avec la participation de 8 wilayas de l'Est du pays jusqu'au 10 décembre en cours. B. Y.

Blida

## Réalisation prochaine d'un film sur le «médecin-militant» Franz Fanon

Des préparatifs sont en cours à Blida, en vue de la réalisation d'un film sur le parcours militant et humanitaire du Dr Franz Fanon, a-t-on appris, samedi auprès de l'initiateur du projet, le cinéaste Abdenour Zahzah. «Un long métrage sur le parcours de Franz Fanon, durant la période de son exercice à l'hôpital de Blida, entre 1953 à 1956, où on faisait la distinction entre malades français et algériens, est en cours de préparation», a indiqué le réalisateur de la future œuvre, en marge du lancement de l'opération d'aménagement du musée Franz Fanon, mitoyen au

Centre hospitalo universitaire (CHU) hyponyme, en perspective de son ouverture au profit du public. Il a signalé avoir reçu un soutien financier de l'ordre de 40% du coût du film de la part du ministère de la Culture, au moment où le restant de l'enveloppe sera complétée grâce à la participation d'autres pays dans la production de cette œuvre cinématographique, dont les premières prises de vue seront lancées en octobre 2019. Cette opération d'aménagement du musée Franz Fanon a été lancée par l'association des «Amis du musée Fanon», en marge de la

commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire du décès de ce «médecin-militant», au niveau de ce qui fut son domicile, lorsqu'il exerçait dans cet établissement hospitalier, spécialisé, à l'époque, dans les maladies psychiatriques. «Le tournage du film aura lieu au niveau de cet hôpital (CHU Franz Fanon de Blida), car il ne peut exister de meilleur décor que celui-ci», a souligné Zahzah, exprimant sa confiance en le «soutien du ministère de la Santé» pour la réussite de cette œuvre. «Ce musée futur est un important acquis, pour la wilaya de Blida, mais aussi pour toute l'Algérie»,

s'est-il félicité, soulignant la «grandeur de la pensée de Fanon», qui est actuellement enseignée au niveau des grandes universités mondiales japonaises, coréennes et américaines. A noter que le réalisateur Abdenour Zahzah est déjà l'auteur d'un film documentaire sur la vie de Fanon, réalisé en 2002 en collaboration avec le défunt professeur Bachir Ridouh. «En dépit des modestes moyens consacrés, ce film a eu un grand succès, et continue à être projeté à l'occasion de différentes manifestations culturelles et artistiques», a-t-il fait savoir.

## Journées littéraires de Tébessa Ouverture demain de la 9<sup>e</sup> édition

La 9<sup>e</sup> édition des Journées littéraires de Tébessa sera ouverte demain à la maison de la culture Mohamed Chebouki et réunira des hommes de lettres de plusieurs wilayas du pays, a indiqué, le directeur de la maison de la culture, Mounir Mouissi. Cette nouvelle édition rassemblera cette année des romanciers, auteurs de romans, de fiction et d'essais ainsi que des poètes lyriques et amateurs du vers libre en arabe, tamazight, français et anglais a précisé la même source détaillant les wilayas d'Annaba, Sétif, Jijel, Batna, Ouargla et Adrar seront représentées par leurs écrivains et poètes aux côtés de 50 autres hommes de lettres des différents régions de Tébessa. Cet événement culturel abordera également le thème de «la littérature chez les jeunes» dans des conférences qui seront animées par des enseignants de l'université Larbi Tebessi a encore ajouté Mouissi soulignant le rendez-vous de l'antique Théveste se consacrera au mouvement littéraire contemporain notamment chez les jeunes. Des séances de vente-dédicace des romans et recueils des invités des journées littéraires de Tébessa figurent également au programme de cette 9<sup>e</sup> édition, a conclu la même source.



## Sahara occidental

# Le peuple sahraoui rejette toute solution en dehors de l'exercice de son droit à l'autodétermination

La représentante du Front Polisario en Suisse, Omeima Mahmoud Abdel Salam, a réitéré le rejet du peuple sahraoui et son unique représentant, le Front Polisario, de toute solution en dehors de l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, afin de s'exprimer de manière juste, démocratique et transparente sur l'avenir du Sahara occidental sous les auspices de l'ONU.

Dans une interview accordée à la radio «Tres Puntos» à l'issue de la table ronde tenue, mercredi et jeudi, à Genève, la diplomate sahraouie a déclaré que «le peuple sahraoui ne demande à la communauté internationale que de lui garantir l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité». Elle a également rappelé que «le peuple sahraoui avait consenti de grands sacrifices pour sa liberté et la souveraineté de son Etat, la République arabe sahraouie démocratique, sur l'ensemble de son territoire et ses ressources naturelles», regrettant «les tentatives de la France auprès du Conseil de sécurité visant à faire échouer toute initiative devant permettre à notre peuple d'exercer ses droits légitimes et de mettre fin à ses souffrances endurées». Par ailleurs, la diplomate sahraouie a condamné le rôle négatif joué par la Commission et le Conseil de l'UE à travers leur implication illégale avec l'occupation marocaine dans le pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental en violation flagrante du droit international et des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Les discussions se sont déroulées dans une «atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel», a affirmé, jeudi, un communiqué sanctionnant la table ronde sur le Sahara occidental. «Toutes les discussions se sont déroulées dans une atmosphère d'engagement sérieux, de franchise et de respect mutuel. Les délégations ont convenu que l'envoyé personnel les inviterait à une 2<sup>e</sup> table ronde au 1<sup>er</sup> trimestre de 2019», a précisé le communiqué. «Sur l'invitation de l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Horst Kohler, des délégations des deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, ont participé à une première table ronde les 5 et 6 décembre 2018 à Genève, conformément à la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il rappelé. La résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front Polisario, représentant légal du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Selon le communiqué final, les délégations ont fait état des récents développements, abordé



les questions régionales et discuté des prochaines étapes dans le processus politique pour le Sahara occidental. «Toutes les délégations ont reconnu que la coopération et l'intégration régionale, plutôt que la confrontation, étaient les meilleurs moyens de relever les nombreux et importants défis auxquels la région est confrontée», a conclu le communiqué.

## L'UE se félicite de la présence à la table ronde de Genève des parties en conflit et des pays voisins

L'Union européenne (UE) s'est félicitée de la participation des parties en conflit au Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, ainsi que les deux pays, l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins, à la table ronde de Genève sur le Sahara occidental, les 5 et 6 décembre. «Cela témoigne des efforts renouvelés entrepris par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et son envoyé personnel, Horst Kohler, pour résoudre le différend au Sahara occidental en réunissant les parties et les voisins dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel», a déclaré la porte-parole de l'UE, Maja Kocijancic. Pour l'UE, la participation, à la table ronde des deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, en présence de l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins, ainsi que «l'annonce d'une 2<sup>e</sup> réunion au 1<sup>er</sup> trimestre de 2019 montrent que tous les participants se disent prêts à poursuivre leur engagement sous les auspices de l'ONU». «Il faut utiliser cet élan et poursuivre activement les discussions dans un esprit de compromis», a souligné Kocijancic, rappelant que la tenue de la 1<sup>re</sup> Table ronde de Genève sur le Sahara occidental

les 5 et 6 décembre a été «la première réunion en 6 ans de discussions directes». «L'Union européenne est prête à contribuer aux mesures susceptibles de créer un climat positif pour les discussions, traduisant ainsi notre soutien total aux efforts de l'ONU», a conclu la porte-parole de l'UE. La résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le pays colonisateur, le Maroc, et le Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution au conflit, qui permette l'autodétermination du peuple du Saharaoui.

## L'UE se dit «prête» à contribuer pour créer un climat «positif» pour le règlement du conflit du Sahara occidental

L'Union européenne (UE) s'est dit, ce vendredi, «prête» à contribuer aux mesures susceptibles de créer un climat «positif» pour le règlement du conflit du Sahara occidental. «L'Union européenne est prête à contribuer aux mesures susceptibles de créer un climat positif pour les discussions, traduisant ainsi notre soutien total aux efforts de l'ONU», a affirmé la porte-parole de l'UE, Maja Kocijancic, dans une déclaration, suite à la tenue, mercredi et jeudi à Genève, de la Table ronde sur le conflit du Sahara occidental. La tenue de la 1<sup>re</sup> Table ronde de Genève sur le Sahara occidental les 5 et 6 décembre a été la 1<sup>re</sup> réunion en 6 ans de discussions directes», a-t-elle rappelé, soulignant que «cela témoigne des efforts renouvelés entrepris par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et son envoyé personnel, Horst Kohler, pour résoudre le différend au

Sahara occidental et réunir les parties et les voisins dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel». Pour l'Union européenne, la participation de toutes les délégations et l'annonce d'une 2<sup>e</sup> réunion au 1<sup>er</sup> trimestre de 2019 «montrent que tous les participants se disent prêts à poursuivre leur engagement sous les auspices de l'ONU». «Il faut utiliser cet élan et poursuivre activement les discussions dans un esprit de compromis. Les entretiens de Genève ont à juste titre mis l'accent sur des questions essentielles telles que la coopération régionale, la création d'emplois, le développement régional, la stabilité et la sécurité ainsi que la jeunesse», a estimé la porte-parole de l'UE. La Table ronde, initiée par l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a regroupé les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, et les deux pays et voisins et observateurs, l'Algérie et la Mauritanie.

## Engagement des deux parties à poursuivre les pourparlers malgré le rejet marocain de l'autodétermination

Le Maroc et le Front Polisario se sont engagés, jeudi, à Genève, à poursuivre les pourparlers pour le règlement du conflit du Sahara occidental, vieux de plus de 40 ans, malgré le rejet du Maroc du principe de l'autodétermination. Après le départ des Espagnols du Sahara occidental, le Maroc a envahi le territoire, pourtant déclaré non autonome par les Nations unies, et l'occupe illégalement malgré les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité qui soulignent que la solution du conflit doit passer par l'autodétermination du

peuple du Sahara occidental. À l'issue des travaux de la Table ronde, l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a indiqué dans un point de presse que les discussions, de deux jours de la Table ronde, initiée par lui-même, étaient «intenses», félicitant les délégations pour leur «engagement ouvert et dans un esprit de respect mutuel». Il s'est dit «très heureux» de relever que les délégations, notamment, le Maroc et le Front Polisario, «se sont engagées à poursuivre leurs efforts», espérant que ce processus «sera guidé avant tout par un souci des hommes et des femmes, des enfants et des jeunes du peuple du Sahara occidental». Horst Kohler s'est dit encore convaincu qu'une solution «pacifique» à ce conflit est «possible». Pour leur part, les Sahraouis ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les discussions avec le Maroc dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui prévoient l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. «Nous sommes venus avec un esprit constructif. Ce qui est demandé au Maroc, c'est de dépasser cette situation et de travailler avec nous dans le cadre des efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, et des résolutions du Conseil de sécurité pour une solution juste dans l'attente de la création d'un climat favorable pour instaurer un climat de confiance entre les deux parties», a indiqué le chef de la délégation sahraouie, Khatri Eddouh. Il a estimé qu'il est «bénéfique» de créer cette confiance mutuelle entre les deux parties au conflit, notamment, pour ce qui concerne «le respect des Droits de l'Homme dans les territoires occupés, la libération des prisonniers politiques sahraouis, entre autres le groupe de Gdeim Izik, et l'ouverture des territoires occupés pour les journalistes, des observateurs internationaux et les militants des Droits de l'Homme pour s'enquérir de la situation dans cette partie occupée du Sahara occidental». La partie marocaine a, cependant, réaffirmé sa position qui fait blocage au processus de négociations et qui rejette d'un trait le référendum d'autodétermination. Au cours d'une conférence, le chef de la délégation marocaine, le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita, a montré clairement le refus de changer la position de son pays et, à aucun moment, il n'a fait référence à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental en faisant, selon des observateurs, sa propre lecture de la résolution 2440 du Conseil de sécurité.

## «Gilets jaunes» 125 000 manifestants, plus de 1 300 interpellations

Une journée presque sans fin. Aux abords des Champs-Élysées, ce samedi soir, plusieurs heurts entre quelques manifestants entre «Gilets jaunes» et forces de l'ordre, plusieurs véhicules incendiés....

Il y avait encore plusieurs dizaines de manifestants dans les rues de Paris au terme de cette 4<sup>e</sup> journée de manifestation des Gilets jaunes. Le mouvement a rassemblé 125 000 personnes partout en France. C'est un peu moins que samedi dernier. Mais plus de 1300 personnes ont été interpellées, a annoncé le ministère de l'Intérieur, hier. Des interpellations qui ont donné lieu à 975 gardes à vue. Un record depuis le début du mouvement. Incidents en province également. Après une matinée relativement calme, des heurts ont éclaté dans l'après-midi à différents endroits de la capitale, mais aussi en province, notamment, à Bordeaux, où le défilé de plusieurs milliers de participants, d'abord pacifique, a dégénéré en fin de parcours. Des heurts violents se sont également produits à Toulouse, où plusieurs milliers de personnes refoulées hors du centre-ville à coups de gaz lacrymogènes ont érigé et incendié des barricades. A Paris, des voitures ont brûlé, des boutiques ont été pillées, mais dans une proportion moindre que le samedi précédent et parfois sous les cris de réprobation de «Gilets jaunes». Bientôt l'apaisement ? La colère se cristallise sur la question du pouvoir d'achat et contre le président français Emmanuel Macron, qui doit s'exprimer, ce lundi. Après l'annulation de la hausse des taxes sur les carburants, le gouvernement d'Edouard Philippe espère l'apaisement et appelle au dialogue. Si la violence semble avoir été

davantage contrôlée que le week-end dernier, c'est aussi parce que le ministère de l'Intérieur avait revu son dispositif : rues bloquées, fouilles nombreuses, mais aussi monuments, musées et magasins fermés... A deux semaines des fêtes, toute une partie de Paris était, hier, encore métamorphosée.

### 85% des Français contre une hausse des taxes sur les carburants

Les Français sont massivement hostiles à toute augmentation des taxes sur les carburants ainsi qu'à la suppression de l'impôt sur la fortune, selon les résultats d'une enquête de l'Ifop sur «la transformation de la France» réalisée pour le Journal du dimanche. Parmi les réformes engagées par le gouvernement, 85% des Français interrogés jugent négativement l'augmentation envisagée, puis abandonnée en pleine crise des «Gilets jaunes», de «l'augmentation des taxes sur les carburants». Le même jugement négatif a été enregistré pour la suppression de l'ISF (75%) et la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires (72%). La suppression de la taxe d'habitation obtient en revanche 71% de réponses positives et le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu 60%, selon cette enquête. Pour deux Français sur trois (64%), la France s'est peu ou «pas du tout transfor-



mée» depuis mai 2017 et le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, contre 36% d'un avis contraire, alors que 65% (+10 par rapport à juin 2018) pensent que le pays ne réussira pas à se transformer dans les prochaines années, contre 35% (-10) d'un avis opposé. La confiance personnelle connaît une forte chute depuis juin, avec 62% (+13)

des personnes interrogées qui se disent «pessimistes» sur leur propre avenir, contre 38% (-13) qui se veulent «optimistes». Enfin, 57% des Français pensent qu'ils vivront «moins bien qu'aujourd'hui» dans une dizaine d'années, contre 20% qui pensent vivre mieux et 23% pour lesquels ce sera «pareil».

## Etats-Unis Trump annonce le départ de John Kelly, son plus proche conseiller

Donald Trump a annoncé, ce samedi 8 décembre, le départ de son plus proche conseiller, le secrétaire général de la Maison-Blanche John Kelly, ajoutant une nouvelle touche à la remise à plat de son équipe dans un contexte troublé par l'enquête russe et avant l'élection de 2020. «John Kelly partira à la fin de l'année», a déclaré Donald Trump devant les journalistes à la Maison-Blanche, indiquant que le nom de son successeur serait annoncé «dans un jour ou deux». Et Donald Trump de préciser qu'il pourrait nommer dans un premier temps un remplaçant par intérim. Le «chief of staff», secrétaire général de la Maison-Blanche, est un homme clé de la présidence américaine. Il est le bras droit du président, et le coordinateur de l'action de l'administration. «C'est un gars super», a ajouté le 45<sup>e</sup> président des États-Unis à propos de John Kelly, précisant qu'il avait «beaucoup apprécié ses services». Les interrogations sur un départ imminent de John Kelly se faisaient de plus en

plus pressantes ces derniers jours, les médias américains insistant sur la dégradation des relations entre les deux hommes. Certains affirmaient même qu'ils en étaient venus à ne plus se parler.

### John Kelly avait plusieurs fois montré des signes de découragement : «Dieu m'a puni»

Avant de devenir le principal conseiller de Donald Trump à la Maison-Blanche en juillet 2017, John Kelly, général des Marines à la retraite, avait occupé le poste de ministre de la Sécurité intérieure pendant les 6 premiers mois de la présidence. Il y avait défendu, comme Donald Trump, une vision extrêmement ferme de la politique d'immigration des États-Unis. Il était arrivé à la Maison-Blanche quelques mois à peine.

## Italie Une bousculade dans une discothèque fait 6 morts

Six personnes, dont cinq adolescents âgés de 14 à 16 ans, sont mortes à la suite d'un mouvement de panique tôt, hier matin, à l'intérieur d'une discothèque dans laquelle se déroulait un concert près d'Ancone, ville du centre de l'Italie sur la côte Adriatique. Les sapeurs-pompiers ont précisé qu'une centaine de personnes avaient en outre été blessées, dont 13 sérieusement. Les victimes sont trois jeunes filles, deux garçons et une mère de 39 ans qui avait accompagné les enfants au concert d'un rappeur italien,

Sfera Ebbasta. Le drame s'est produit lorsqu'une des passerelles permettant de sortir de la Lanterna Azzurra, une boîte de nuit de la ville de Corinaldo, s'est effondrée. L'usage d'un vaporisateur de gaz poivré à l'intérieur de la discothèque aurait provoqué un mouvement de panique, précipitant des dizaines de personnes sur cette rampe de sortie. Le co-vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini, qui s'est rendu sur place dans la journée, a mis en cause la présence d'un trop grand

nombre de spectateurs par rapport à la jauge de l'établissement. «La salle principale avait une capacité de 469 personnes et ils avaient vendu 1300 billets», a-t-il dit. «Il n'est pas possible de mourir comme cela, à 14 ans», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il fallait que chacun prenne conscience des lois et les respecte. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame et les responsabilités. Les propriétaires de la boîte de nuit n'ont fait aucun commentaire.

## • L'Iran met en garde contre un «déluge» de drogue et d'attentats

Le président iranien Hassan Rohani a déclaré, ce samedi, qu'un «déluge» de drogue, de demandeurs d'asile et d'attentats pourrait s'abattre sur les pays occidentaux si les sanctions américaines affaiblissent l'Iran au point de l'empêcher de lutter contre ces phénomènes. «Je mets en garde ceux qui imposent des sanctions que si la capacité de l'Iran à lutter contre la drogue et le terrorisme est affectée... vous ne serez pas à l'abri d'un déluge de drogue, de demandeurs d'asile, de bombes et de terrorisme», a martelé Hassan Rohani pendant un discours retransmis à la télévision d'Etat. Le trafic de drogue est un défi majeur pour l'Iran, qui partage une frontière avec l'Afghanistan, premier producteur mondial d'opium, et le Pakistan, un des principaux pays de transit des stupéfiants. En 2012, les autorités iraniennes ont réalisé deux tiers des saisies mondiales d'opium et un quart des saisies d'héroïne et de morphine, selon un rapport des Nations unies publié en 2014. Dans son discours, Hassan Rohani a une nouvelle fois accusé les États-Unis de «terrorisme économique». Son ministre des Affaires étrangères, Mohamed Javad Zarif, a reproché de son côté à Washington de vendre à ses alliés arabes bien plus d'armes qu'ils n'en ont besoin et de transformer ainsi le Proche-Orient en «poudrière».

## Yémen Les Houthis demandent que le port d'Al Hodeïda soit neutre

Le port d'Al Hodeïda, principal point d'entrée des marchandises au Yémen, devrait être déclaré «zone neutre», a déclaré, hier, le principal négociateur des miliciens Houthis en marge des négociations de paix qui ont débuté, ce jeudi, en Suède, avec le gouvernement en exil. Les Houthis, soutenus par l'Iran, contrôlent pour le moment Al Hodeïda, cible d'une offensive des forces gouvernementales appuyées par

l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Les Houthis sont favorables à la démilitarisation de la ville portuaire pour qu'elle demeure «un centre économique pour tous les Yéménites», a déclaré à Reuters leur négociateur en chef, Mohamed Abdesalam. Le mouvement chiite est aussi prêt à discuter de l'idée de confier à l'ONU un rôle dans la gestion de l'aéroport de Sanaa, a-t-il poursuivi. La réouverture de

l'aéroport est, avec une trêve à Al Hodeïda et d'autres mesures destinées à «rétablir la confiance», un des grands objectifs de la session de négociations organisée par l'émissaire des Nations unies, la première depuis 2 ans. Martin Griffiths a arraché, jeudi, un accord en vue d'un échange de prisonniers entre les deux camps, dont les modalités restent à discuter.

## COP24

# Les déplacements liés au changement climatique au menu

La Conférence des parties (COP24) de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a examiné, samedi, les moyens concrets d'aider les pays à affronter les déplacements massifs causés par les effets du changement climatique, ont rapporté, hier, des médias.

« Dans de nombreux endroits, les changements climatiques, les inondations et les sécheresses menacent de plus en plus la sécurité et les moyens de subsistance des personnes. Cela conduit beaucoup de familles à se demander si elles peuvent rester là où elles sont, ou si elles doivent aller vivre ailleurs », a déclaré le responsable des questions de migration au secrétariat de la CCNUCC, Koko Warner... L'objectif est vraiment d'aider les pays à comprendre l'ampleur de ce qui se prépare et à s'y préparer réellement (...). Il s'agit vraiment de trouver des moyens de réduire les souffrances et d'assurer la sécurité et la dignité des personnes menacées de déplacement en raison du changement climatique », a ajouté Warner. Dans un communiqué, l'ONU a mis en garde sur les déplacements de quatre fois plus de personnes dans le monde dus principalement « aux phénomènes météorologiques extrêmes, que par un conflit ». Selon l'Organisation, le réchauffement climatique « devrait augmenter ce nombre », car ses impacts rendent de

plus en plus zones de la planète inhabitables. Pour y remédier, une série de recommandations visant à aider les pays à faire face aux déplacements liés au changement climatique a été présentée lors de la COP24, qui se tient à Katowice, en Pologne. Il s'agit de propositions adressées aux 197 parties à la CCNUCC portant sur la planification des mesures d'urgence, la consultation et l'analyse des données, ainsi que la coopération entre les pays, précise le communiqué. Le document onusien, qui sera présenté pour adoption au niveau ministériel la semaine prochaine, a été préparé par un groupe de travail sur les déplacements et présenté samedi pour approbation par les délégués techniques des Etats membres. Samedi, plus d'un millier de manifestants ont traversé Katowice, dans le sud de la Pologne, pour demander aux participants à la conférence mondiale COP24 d'agir rapidement en faveur du climat. Les travaux de la COP24 se poursuivent à Katowice jusqu'au 14 du mois en cours.



## Libye

## La Compagnie pétrolière nationale met en garde contre la fermeture d'un champ majeur

La Compagnie nationale de pétrole de la Libye (NOC) a déploré, samedi, la fermeture du champ pétrolier de Charara (sud) par une milice locale, estimant que cela allait nuire à l'économie. La NOC a condamné dans un communiqué, repris, hier, par la presse locale, les actions des Gardes des installations pétrolières (PFG) « qui ont facilité ce matin, une manifestation sur place et ont menacé les employés de mettre fin à la production ». La société et son opérateur local Akakus ont mis en garde contre « les conséquences dévastatrices d'une telle fermeture, tant

pour la région méridionale que pour toute l'économie libyenne ». La fermeture du champ de Charara entraînerait une baisse de 315 000 barils de brut de la production quotidienne nationale, alors qu'un autre champ produisant 73 000 barils/jour est déjà fermé. Pour la NOC, cela représente une perte quotidienne de 32,5 millions de dollars, selon le communiqué. La compagnie, dirigée par Mustafa Sanalla, a fait part de ses préoccupations face au « comportement des PFG et des individus et groupes qui exploitent les souffrances des habitants du sud de la

Libye pour leur profit personnel ». Un mouvement baptisé « Colère de Fezzan », du nom de cette région du sud-ouest de la Libye, a fait fermer samedi, le champ de Charara, exigeant de meilleures conditions, dont la reconstruction de villes touchées par les conflits armés et la fourniture de liquidités aux banques locales qui en manquent, ont rapporté des médias locaux. Le champ de Charara, situé à environ 750 km au sud-ouest de la capitale, Tripoli, est le plus grand champ pétrolier du pays. Il produit 270 000 b/j, soit plus du quart de la production nationale.

## Chine

## 5 disparus dans un naufrage sur le fleuve Yangtsé

Les sauveteurs s'efforcent de retrouver cinq membres d'équipage portés disparus après que leur cargo a chaviré, samedi soir, dans la section du fleuve Yangtsé près de Wanzhou, dans la municipalité de Chongqing,

ont rapporté dimanche des médias locaux. L'accident s'est produit vers 19h00. Le bureau des voies navigables du Yangtsé et le département municipal de la sécurité maritime ont envoyé une équipe sur le lieu

de l'accident pour aider aux opérations de recherche et de sauvetage, a précisé l'agence Chine nouvelle. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours, selon les autorités locales.

## Togo

## 2 morts et des actes de vandalisme lors de plusieurs manifestations dans le pays



Deux morts et des manifestations de rue accompagnées d'actes de vandalisme ont été signalés, samedi à Lomé, et dans 6 autres villes du Togo à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du 20 décembre, a indiqué le gouvernement togolais. Le gouvernement a précisé dans un communiqué, repris, hier, par la presse locale que ces « manifestations ou tentatives de manifestations » étaient en lien avec la première journée des 10 jours de marches appelées par la Coalition de 14 partis d'opposition (C14), laquelle boycotte le scrutin et entend le perturber. Les autorités ont déploré 2 morts à Zongo, dans la banlieue

nord de Lomé, 4 blessés dans les rangs des forces de sécurité et l'interpellation de 28 manifestants à Lomé et à Bafilo (nord), ainsi que d'importants dégâts matériels à Sokodé (centre). La C14 a lancé samedi, 10 jours de marches synchronisées à Lomé et dans certaines villes du pays, après une caravane de sensibilisation menée sans succès le 6 décembre dans les mêmes localités et une journée « Togo Mort » le 4 décembre. Faisant valoir « un risque très élevé de troubles graves à l'ordre public », le ministre de l'Administration territoriale, Bayadowa Boukpepsi, a interdit les manifestations de la C14, jugeant

« fort probable » le risque que ses militants se heurtent à ceux des partis engagés dans la campagne électorale. Quelque 850 candidats sur 130 listes participeront à ces élections législatives, sous la surveillance des 8.000 éléments de la Force sécurité élections (FOSE 2018). La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a proposé lors de son sommet le 31 juillet dernier, une feuille de route pour une sortie de crise socio-politique qui agite le Togo depuis août 2017. Le texte a recommandé la tenue de législatives pour le 20 décembre et la révision intégrale des fichiers électoraux.

## • Bolivie

## 17 morts dans une collision entre 2 minibus

Dix-sept personnes ont été tuées et une dizaine blessée, samedi, lorsque 2 minibus du transport public se sont percutés sur une route de l'ouest de la Bolivie, a annoncé la police. L'accident est survenu sur la route qui relie La Paz à la localité d'Achicachi, située près du lac Titicaca, à 100 km au nord-ouest de la capitale.

16 des occupants des 2 véhicules sont morts sur le coup et un 17<sup>e</sup> est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'Achicachi, a déclaré à la presse un responsable de la police de la route, le colonel Alex Alfaro. Les minibus « ont été entièrement détruits, les conducteurs et les passagers sont restés coincés dans les tôles », a indiqué l'agence bolivienne de presse ABI. La cause de l'accident n'a pas été établie immédiatement par les autorités.

## • Afrique du Sud

## 13 personnes tuées dans un accident de la circulation au Kwazulu

Treize personnes ont trouvé la mort suite à la collision de 2 véhicules dans la nuit de samedi à dimanche, au Kwazulu Natal, sud-est de l'Afrique du Sud.

Les 2 véhicules, un minibus et une voiture légère, ont pris feu, conduisant à ce nombre élevé de victimes, ont indiqué les services de santé de la province. 4 passagers ont été évacués dans un état grave vers l'hôpital de Durban, chef-lieu du Kwazulu Natal. Les routes sud-africaines sont parmi les plus meurtrières au monde, avec 14 050 morts en 2017.

Les accidents augmentent d'une manière alarmante durant la période des fêtes de fin d'année.

## ONPLC

# 54 000 déclarations de patrimoine déposées par des élus locaux et plus de 6000 par des hauts fonctionnaires

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Mohamed Sbaïbi, a fait savoir, hier, à Alger, que ses services avaient reçu 54 000 déclarations de patrimoine d'élus locaux et près de 6000 déclarations émanant de hauts fonctionnaires de l'Etat.

Présidant l'ouverture des travaux d'une journée d'études sur «les problématiques de déclaration de patrimoine», Sbaïbi a indiqué que l'ONPLC devrait recevoir près de 100 000 déclarations d'agents publics occupant des postes corruptibles, à partir de début 2019. Il a dénoncé, dans ce cadre, la non-coopération de certains fonctionnaires, obligés par la loi de déclarer leur patrimoine, estimant qu'ils «ignorent la mission et prérogatives de l'Organe en le considérant un simple appareil administratif». L'ONPLC «ne rencontre aucune difficulté avec les autorités politiques qui le soutiennent suffisamment à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels». Il est à noter, à cet égard, que la loi 01-06 relative à la lutte et la prévention contre la corruption avait défini la liste des personnes assujetties à la déclaration de patrimoine dont des agents publics comme suit : «Toute personne qui détient un mandat législatif, exécutif, administratif, judiciaire ou au niveau d'une Assemblée populaire locale élue, qu'elle soit nommée à titre permanent ou temporaire, quel que soit son niveau hiérarchique ou son ancienneté». La déclaration de patrimoine concerne également «toute autre personne investie d'une fonction ou d'un mandat, même temporaires, rémunérée ou non et concourt, à ce titre, au service d'un organisme public ou d'une entreprise publique, ou de toute autre entreprise dans laquelle l'Etat détient tout ou une partie de son capital, ou toute autre entreprise qui

assure un service public», stipule la loi. Dans ce cadre et vu le nombre important de déclarations de patrimoine déposées auprès de l'organe en question, dont l'étude et le traitement se font encore manuellement, un projet d'élaboration d'une plateforme électronique a été mis sur pied permettant de construire des ponts avec les administrations concernées, à l'instar des directions des biens de l'Etat, des douanes et des impôts. Ce projet requiert, également, l'élaboration de textes réglementaires relatifs à la protection des informations et des données. Soulignant «l'intérêt particulier» qu'accorde l'ONPLC pour le volet coopération et coordination avec les différentes institutions administratives, Sbaïbi a fait état de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer «une cartographie des dangers de corruption» dans le secteur des Finances. Une cartographie élargie pour inclure dans une première phase les secteurs de l'Habitat, la Santé et le Commerce, et se généralisera par la suite pour englober les autres secteurs. Dans ce sens, un atelier a été ouvert dans le souci de veiller à l'élaboration d'un projet stratégique national de prévention contre la corruption qui sera déposé auprès des autorités spécialisées dès son parachèvement. Abordant le volet de la formation, le responsable a précisé que le programme national de sensibilisation et de formation contre la corruption, initié par l'organe en 2016, avait profité à 4400 agents appartenant au corps des administrations publiques et au secteur

économique aussi bien public que privé, outre le corps de la sécurité et des représentants du mouvement associatif. Depuis début 2017, l'organe s'est attelé à dispenser cette formation dans les régions intérieures du pays, et dont ont bénéficié 700 agents publics au niveau de dix wilayas. Organisée sous le thème onusien «Unis contre la corruption» au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA), cette journée d'études intervient dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption (9 décembre). L'ONPLC est un appareil constitutionnel décrit par la Constitution de 2016 comme étant «une autorité administrative indépendante placée auprès du président de la République». Cette autorité garantit à l'ensemble de ses membres la protection contre toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de leur mission. Cette autorité est chargée de «proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics». Cet organe adresse, également, au président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption.

A. S.



## Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT,  
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA  
CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE MÉDÉA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° ...../2018

NIF : 0998.2601.9002621

La Direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour Travaux d'Amélioration urbaine au niveau du centre ville de TABLAT.

A cet effet, les entreprises qualifiées et classées à la catégorie (05) et plus (l'activité principale ou secondaire) Travaux publics ou Hydraulique ou Bâtiment.

1. Moyenne en chiffre d'affaires des TROIS (03) dernières années égale ou supérieure à 50.000.000,00 DA.  
A. Ayant réalisé au moins un projet similaire en VRD ou aménagement, ou amélioration urbaine d'un montant égal ou supérieur à 40.000.000,00 DA.

B. Le délai maximal est fixé à six (06) mois.  
peuvent retirer les cahiers des charges auprès : La Direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Médéa - NOUVEAU POLE URBAIN - MÉDÉA

#### \* Première Enveloppe / DOSSIER DE CANDIDATURE

- Déclaration de candidature signée et cachetée
- Déclaration de probité signée et cachetée
- Les moyens matériels destinés pour la réalisation du projet, justifiée par cartes grises au nom du soumissionnaire, cartes d'assurance valables et fiche de contrôle technique avec procès-verbal de l'huissier de justice de l'année 2018 pour le matériel non roulant, ou contrat de location notarié en cas de location.
- Extrait de rôle apuré et valable ou échéancier.
- Pièces fiscales et parafiscales indiquées ci-dessous doivent être apurées et valables  
a. mise à jour CNAS / CASNOS / CACOBATPH
- Extrait du casier judiciaire N° 03 - valable - pour le gérant de l'entreprise ou du PDG quant il s'agit d'une société.
- Extrait du registre du commerce visé par les services du CNRC.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie :  
05 et plus (l'activité principale ou secondaire) Travaux publics ou Hydraulique ou Bâtiment.
- Liste des salariés visée par l'entreprise + déclaration de cotisation et attestation d'affiliation et attestation de la CNAS avec les diplômes pour les cadres et les techniciens.
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux à partir de l'année 2017.
- Planning avec les étapes et le délai global de réalisation signé et cacheté.
- Le délai de réalisation ne dépasse pas : six (06) mois.
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Les délégations de la société le cas échéant.

#### - Deuxième Enveloppe / L'OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges signé, cacheté et daté portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif (mémoire technique) doit être daté, signé et cacheté.

#### - Troisième Enveloppe / L'OFFRE FINANCIÈRE

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté et daté.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Médéa NOUVEAU POLE URBAIN - MÉDÉA - et devant comprendre séparément l'enveloppe de l'offre de candidature, l'enveloppe de l'offre technique, l'enveloppe de l'offre financière sous enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :  
- SOUMISSION À NE PAS OUVRIR -

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :  
Travaux d'amélioration urbaine au niveau du centre ville de TABLAT.

Le dépôt des offres doit obligatoirement se faire le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 12h00 matin.  
La durée de la préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et au BOMOP.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + quinze jours.

L'Echo d'Algérie : 10/12/2018

Anep : 837 450

## République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BÉJAIA  
DAIRA DE SEDDOUK  
COMMUNE DE SEDDOUK

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2018

NIF N° : 096706269230127

Conformément aux dispositions de décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de Seddouk lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant les travaux : (aménagement du revêtement du chemin communal N° 04 reliant RN 74 au CW 141 en passant par les localités d'Akhenak et Aftis sur un linéaire de 5,6 km (1ère tranche) commune de Seddouk).

Les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en cours de validité activité principale (Travaux publics), peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de la commune (Bureau des marchés publics N° 11) contre paiement d'une somme de 3000,00 DA.

#### 01 - Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment remplie, signée, paraphée et datée.
- Déclaration de probité remplie, signée, paraphée et datée.
- Mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH).
- Casier judiciaire en cours de validité.
- Registre du commerce et le statut de l'entreprise.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie de statut de l'entreprise pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (EURL, SNC, SARL...).
- Certificat de qualification et classification professionnelle Catégorie trois (03) et plus en cours de validité.
- Extrait de rôle en cours de validité, le NIS et le NIF.
- Récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (EURL, SNC, SARL...).
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution pour les projets similaires).
- Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2015, 2016, 2017) ou C20 et les références bancaires.
- Liste de moyens matériels.
- Liste de moyens humains.
- Reçu de versement d'un montant de 3000,00 DA.

#### 02 - L'offre technique :

- Déclaration à souscrire signée, datée et cachetée.
- Planning d'exécution des travaux comportant le délai de réalisation.
- Cahier des charges (offre technique) signé, cacheté et daté.

#### 02 - L'offre financière :

- Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
- Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
- Devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.
- Cahier des charges (offre financière) dûment signé, daté et renseigné dans sa totalité.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «offre technique», «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

A Monsieur le président de l'APC de Seddouk

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2018 (aménagement du revêtement du chemin communal N° 04 reliant RN 74 au CW 141 en passant par les localités d'Akhenak et Aftis sur un linéaire de 5,6 km (1ère tranche) commune de Seddouk).

«Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La date limite de dépôt des offres est fixée à huit (08) jours à 12h00 à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 13h30 au siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 10/12/2018

Anep : 837 447

**Sudoku**

	7			3		4	2	
2	4		6			8	1	
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7			4	2				9
6	8						5	

**Codes**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	P	2	4	1	5	6		4	2	7	2	8
6	9	2	10		6	10	10	6	2	11	12	10	6	
	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6		14	
1	6	4	1	12	13	14	6	1		10	13	6	6	
2	10	6		4	1	5	15	6	1		16	13	10	
	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6		1	10	
8	1		2	13		2	17		2	17	3	9	6	
18		17	8	1	13	7		12		8	5		17	
2	3	5	12	10		9	2	1	19	2	10	4		
10	5		4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3	
8	12	7	17		6		17	13	8	6	4	4	6	
2	10	2		2	9	2	5	1	6	17		6	13	
1		1	2	5	9		17	6	9		10	13	9	
19	2	4		9	6	19		17	6	3	2	1	6	

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5		2	14	2	10	4		19	
2	14	12	5	1		4	12	13	4		19	5	4

**Pêle-mêle**

Cette pièce de charpente sert d'étai



- |           |           |          |
|-----------|-----------|----------|
| ABAISSE   | DEVOUE    | METRAGE  |
| ADMISE    | DIESE     | PAYER    |
| ALLUMEE   | ENTOURAGE | REBATIO  |
| APPLAUDI  | ETAGEE    | REDIT    |
| BLAGUE    | FIEFFEE   | REJOUIR  |
| CABOTAGE  | FIGUE     | SINGLE   |
| CONCEVOIR | GRAFFITI  | TOISEE   |
| DEPLIEE   | JESUITE   | VERDOYER |
| DESIRANT  | LOYALISME | VIRAGO   |

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

**Mots fléchés**

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Répondre, propager des bruits, des nouvelles

Se pavane	Agence	Conve-nable	Enlever les pointes	Avion rapide	Faire le vide
Absolu !	Échelle à foin	Chargée		Produit de ruche	Indigente
4					5
Arres-tation massive			Rapportée		
Grande voie	9		Possèdes, détiens		
				Chrome	
	7			Déconcer-tée	
Mécont-ent			Vend au rabais		Berceau de marin
Légume à côtes				Maladie de la vache folle	
			Passé en revue		
Rendre plus net	Fléchis-sement d'activité	Accès d'ardeur	Divine beauté		
			Savoure sa sucette		
				Élément vital	
Confusion				Bague	6
Oui du Sud				Le cinéma en est un	île avec pont
	Dépôt de cheminée	Immo-biliser			
		Bréhat, peut-être			1
Axe de véhicule				Fait une boucle	
Fréquent					
			Ils servent à attacher		Étable à cochons
			Chemin de fer	3	
Suppo-sition		Période de géologie		Bourricots	
Domaine féodal		Imbu de lui-même		À moi	
			Évoque le nickel	Chan-gement de voix	Période de vie
				À moitié	
Non employé	Présente une émission	2		Élément des poissons	
					Donc à élever
					8

**Solutions**

**Mots codés**

D	A	T	L	R	D	S	R	P	A	R	E
R	O	B	A	I	L	S	R	L	N	U	L
A	N	A	V	A	L	A	I	R	S	E	U
C	O	S	S	E	S	U	C	R	T	B	E
N	I	T	R	I	B	S	D	L	O	U	P
A	P	I	O	N	L	A	R	D	A	N	T
H	O	S	C	R	U	B	O	O	C	I	S
C	R	A	V	A	S	A	S	P	L	E	
R	S	T	H	R	I	S	M	E	R	N	
A	N	R	T	R	I	M	E	R	N		
F	U	N									
B	R	I	O	V	E	R	N	U	E		
B	I	N	A	C	C	R	N	T	U	E	R
B	L	A	N	B	N	B	A	G	O	N	E
B	A	P	A	T	R	I	B				

**Mots fléchés**

R	A	C	E	L	E	S								
Y	E	N	L	E	M	D	I	A						
M	C	O	R	D	O	N	N							
L	I	S	C	O	R	E	N	T	I	E	R	E		
N	E	R	F	O	A	M	E	R						
P	A	P	I	O	B	E	S	I	T	E				
M	A	U	D	I	T	G	E	P						
V	I	A	R	S	O	R	I	E	S					
P	E	S	E	M	O	R	E	R	I	E				
P	R	E	I	N	E	C	R	E	U	X				
E	T	R	A	S	S	E	R	N	E					
B	A	C	C	U	R	S	A	L	E					
B	A	C	A	L	E	R	C	A	P	E				
R	A	D	I	C	A	L	E	M	E	N	T			
C	K	B	F	A	R	E								

**Sudoku**

7	8	6	9	5	3	2	1	4
9	2	4	7	6	1	8	5	3
5	1	3	4	8	2	6	7	9
2	9	8	6	3	5	1	4	7
6	7	5	1	4	8	3	9	2
4	3	1	2	7	9	5	6	8
1	6	9	8	2	4	7	3	5
8	5	7	3	9	6	4	2	1
3	4	2	5	1	7	9	8	6



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

**08h00** : Bonjour d'Algérie  
**09h30** : Djourouh El Hayet  
**10h00** : Kolchi Adi I  
**10h25** : E'thawre El Khariq  
**11h00** : Canal foot  
**12h00** : Journal télévisé en français  
**12h25** : Santé Mag  
**12h45** : Kole Awladi

**14h00** : Samt El Abriya'e  
**14h40** : Diasporama  
**15h35** : Beyblade  
**16h00** : El Mamalike El Talate  
**16h25** : Kayde Ezamen  
**16h50** : 52 Chrono  
**18h00** : Journal télévisé en amazigh  
**18h25** : Radjeli Chef

**19h00** : Journal télévisé en français  
**19h25** : Kolchi Adi I  
**20h00** : Journal télévisé du 20 h  
**20h45** : Le prix de la dignité  
**21h00** : 11 décembre 1960, le tournant  
**21h50** : 52 Chrono  
**23h00** : Festival de la musique andalouse



**23h10 : New York Unité Spéciale**

Une femme en état d'ébriété est agressée sexuellement par un groupe d'adolescents à l'extérieur de son immeuble. Olivia et son équipe tentent de retrouver tous les témoins potentiels, notamment, dans le voisinage. Carisi finit par obtenir une vidéo réalisée par une jeune femme où l'on voit clairement le visage des agresseurs...



**21h00 : Cauchemar en cuisine**

Pour ce 50<sup>e</sup> numéro, le chef se rend à Ecuisses, en région Bourgogne-Franche-Comté, afin d'aider Elodie et Allan, parents de cinq enfants et propriétaires d'un restaurant depuis 4 ans. Tout allait bien jusqu'à ce qu'un événement malheureux vienne tout faire basculer. Aujourd'hui,...



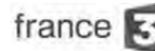
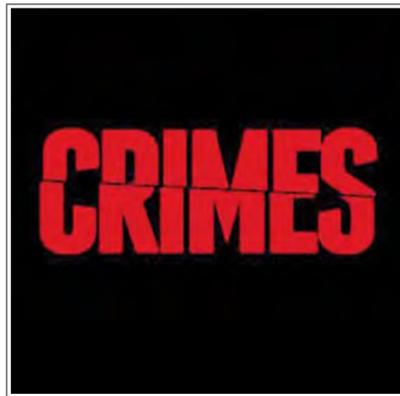
**20h50 : 1900 - Première époque**

Au début de l'année 1901, deux garçons naissent le même jour dans la région de l'Émilie, sur la grande propriété terrienne des Berlinghieri. Le premier, Alfredo, est le petit-fils du maître. Le second, Olmo, est celui du métayer. Amis, les deux enfants grandissent ensemble...



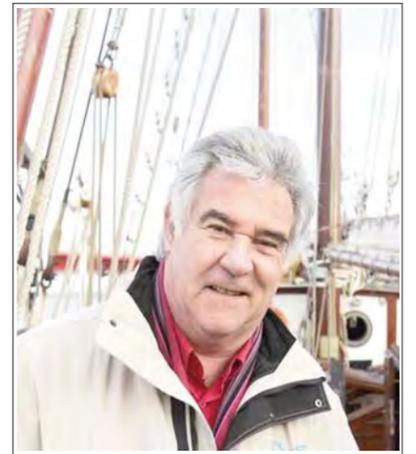
**20h50 : Crimes**

Le meurtre de la petite Chloé. Le 15 avril 2015, Chloé, 9 ans, joue avec des amis dans sa résidence de Calais, dans le Nord, lorsqu'elle est enlevée par un inconnu. La police se lance à sa recherche. Mais quelques heures plus tard, l'enfant est retrouvée morte...



**20h05 : Thalassa**

De Bilbao à Biarritz, l'Atlantique déclenche des passions. Les falaises plissées de Zumaia et l'ermitage de San Juan de Gaztelugatxe sont d'une telle splendeur qu'ils ont servi de lieux de tournage à la fameuse série «Game of Thrones». Fanny Agostini part à la rencontre de celles et ceux qui côtoient ce décor en toutes circonstances...



**22h55 : Les Paris du globe-cooker**

Féru de cuisine, le globe-trotteur Fred Chesneau s'intéresse aux traditions de plusieurs communautés de la capitale française. Il commence par découvrir la cuisine grecque, célèbre pour la moussaka, la feta, les olives, les brochettes, ou encore ses salades variées. Puis il met à l'honneur la cuisine malienne, typique du continent africain,...



**20h50 : Les enfants de la télé**

L'animateur a repris les rênes de cette émission culte créée en 1994 sur le service public et qui a toujours l'ambition de faire vivre ou revivre des moments parlants et marquants du petit écran. Laurent Ruquier reçoit plusieurs personnalités qui partagent leur actualité, mais aussi des anecdotes cathodiques et personnelles...



**21h05 : Love Actually**

A l'approche de Noël, en Angleterre, le jeune Premier ministre s'éprend de sa collaboratrice. Dans le même temps, un écrivain tente de se remettre de la mort de sa compagne en s'occupant du petit garçon de cette dernière. Jamie découvre que sa femme le trompe et part pour le sud de la France, une ancienne gloire...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Marriot - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Tournoi international de Vovinam Viet Vo Dao Les Algériens raflent 72 médailles dont 29 en or

La sélection algérienne de vovinam viet vo dao a outrageusement dominé le tournoi international d'Alger, organisée vendredi et samedi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, en remportant 72 médailles dont 29 or, 29 argent et 14 bronze.

Un excellent parcours qui les avait dès lors placés en tête du classement général des médailles, loin devant l'Italie, 2<sup>e</sup> avec 5 médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) au moment où la Côte d'Ivoire avait complété le podium de cette première journée, avec un total de 5 breloques (1 or et quatre bronze). De son côté, le podium de cette première édition du tournoi international d'Alger est resté inchangé, avec l'Italie, toujours à la 2<sup>e</sup> place, suivie de la Côte d'Ivoire.

«La Squadra» a bonifié sa moisson de deux nouvelles médailles samedi (1 or, 1 bronze), alors que Les Eléphants en ont glané quatre (2 argent et 2 bronze). «Le niveau de la compétition était assez élevé, en présence de certains athlètes de renom, venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique», a jugé l'international algérien Mechegueue Oussama, sociétaire de l'Olympique Bourouba, ajoutant que «cette compétition est venue au bon moment» pour l'aider, lui et ses coéquipiers «à préparer les importantes échéances internationales à venir», notamment, les prochains championnats d'Afrique, prévus à la fin du mois en cours au Maroc. Des propos confirmés par la sociétaire de l'AS Sécurité nationale, Ilham Teboudi, ayant considéré que «la concurrence a été très rude», en se disant «heureuse que les gros efforts fournis pendant la préparation aient porté leurs fruits». Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadj, a jugé «très honorables» les résultats obtenus par les représentants algériens dans cette compétition. Ce qu'il considère comme «une preuve formelle» que cette discipline sportive «a beaucoup évolué» au point de pouvoir rivaliser avec de «grandes nations». Sur le plan organisationnel, Djouadj a considéré que le tournoi international d'Alger «a été une totale réussite», ajoutant qu'il trouve «merveilleux» que cette compétition eut été «officiellement intégrée dans le calendrier de la Fédération internationale». Ce qui veut dire que désormais, elle sera rééditée chaque année, avec la possibilité de drainer la participation d'un plus grand nombre d'athlètes et de pays. Cette première édition du tournoi international d'Alger avait démar-



ré vendredi matin, avec le déroulement des tours qualificatifs, marqués par la présence d'un total de 145 athlètes. Plusieurs parmi les nations engagées dans compétition avaient participé à l'Assemblée générale constitutive de l'Union arabe de vovinam viet vo dao, qui s'était déroulée, vendredi soir, à Vieux-Kouba (Alger). 11 sélections étrangères, représentant l'Italie, la Roumanie, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Libye, l'Egypte, le Liban, le Yémen, le Soudan, la Jordanie et le Belarus sont engagées dans ce tournoi. Elles se trouvent depuis mercredi au centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger). L'équipe de l'Afghanistan devait participer elle aussi à cette compétition, avant de déclarer forfait pour des raisons administratives. A noter aussi la présence du président de la Fédération internationale de Vovinam Viet Vo Dao, Mai Huu Tin, ayant suivi les débats avec beaucoup d'attention.

### • Rugby Les jeunes de «Torro oranais» dominent le 1<sup>er</sup> festival de la wilaya d'Oran

Les équipes des jeunes du club de «Torro oranais de rugby» ont dominé le premier festival du rugby à sept de la wilaya d'Oran organisé, samedi, au niveau du complexe sportif de proximité à Haï Fellaoucen (ex-El Barki).

Le «Torro oranais de rugby», a terminé à la première place au classement de la catégorie des moins de 14 ans garçons, suivi par la formation de Miloua, alors que la troisième et quatrième place sont revenues aux équipes de Bouchidou et Messerghine, respectivement. Chez les filles de la même catégorie, le dernier mot est revenu à la formation de Djawharate Canastel qui a battu en finale l'Olympique de Messerghine, sachant que seuls ces deux clubs ont pris part à ce festival dans ce sexe.

La catégorie des moins de 19 ans garçons, qui a vu également la participation de deux formations, a connu la consécration des jeunes de «Torro oranais de rugby» face au Nasr Chabab El Bahia. En tout, ils étaient 320 jeunes dans les deux sexes, représentant 15 clubs oranais, à avoir pris part à ce festival organisé par la Ligue de rugby de la wilaya d'Oran en collaboration avec «Torro oranais du rugby» et qui s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant l'anniversaire du 11 Décembre 1961. Des prix et des cadeaux ont été remis à la fin du festival aux équipes vainqueurs, en présence des représentants des autorités locales ainsi que ceux de la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, qui ont contribué aussi au déroulement de cette manifestation dont les organisateurs souhaitent en faire une tradition.

## Course populaire nationale de Tipasa Plus de 600 participants à la 14<sup>e</sup> édition



Plus de 600 personnes, dont 84 éléments féminins, ont pris part, ce samedi, à Tipasa, au départ de la 14<sup>e</sup> édition de la course populaire nationale. Organisée par la Fédération nationale du sport pour tous (FNST), en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports dans le cadre des festivités commémorant la journée du 11 Décembre 1960, cette course, à laquelle ont pris part 25 ligues de wilaya de sport pour tous, s'est distinguée par une participation de personnes aux besoins spécifiques qui ont particulièrement attiré l'attention des citoyens, massés tout au long des abords de la RN 11, longeant l'artère principale de la ville de Tipasa, qui les ont longuement applaudies. En effet, ces derniers (personnes aux besoins spécifiques) ont créé l'événement au niveau du port de pêche et de plaisance de Tipasa (point de chute de la course), où de nombreuses personnes ont tenu à prendre des photos avec «ces modèles de courage et de déterminati-

on», comme qualifié par Mohamed B. Taleh Faïza, professeur d'éducation physique et sportive a, quant à elle, salué la participation des élèves des cycles primaire et moyen de l'école des malentendants de Hadjout. «Le sport est l'un des moyens les plus prouvés en matière d'intégration sociale des personnes handicapées, et participer à ce type d'événement permet à cette catégorie d'enfants de prendre confiance en eux et de se sentir partie intégrante dans la société», a-t-elle estimé. Outre sa coïncidence avec un événement historique cher aux cœurs des Algériens, cette course populaire est une opportunité pour réunir toutes les catégories sociales, au nom du sport, a souligné pour sa part, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Ahmed Maïlaoui, se félicitant de la participation pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive de personnes aux besoins spécifiques. Il a, en outre, fait l'annonce d'une réflexion en cours en vue d'élargir le champ de participation de cette course, aux personnes trisomiques, dès l'année prochaine et pourquoi pas la promouvoir à un «rang international» au vu de sa «réputation et de l'expérience acquise sur le terrain», a-t-il souligné. L'autre particularité de cette 14<sup>e</sup> édition est représentée par la participation record des plus de 61 ans, soit une centaine, outre 84 coureuses de moins de 16 ans. Ce rendez-vous est, également, destiné à la promotion de la destination touristique de la wilaya de Tipasa, à travers un parcours de choix, mêlant plages, montagnes aux forêts luxuriantes et plaines verdoyantes, en partant d'El Beldj, vers Chenoua, puis le port de Tipasa. Cet événement «insuffisamment médiatisé» comme relevé par de nombreuses personnes rencontrées par l'APS, a également donné lieu à des visites vers nombre de sites touristiques de la wilaya, dont la ville romaine, le musée national de la ville et le Mausolée royal de Maurétanie, surnommé Tombeau de la Chrétienne.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
ADRESSE / FBG DU 20 AOÛT BBA - TEL 035 68 24 47  
MATRICULE FISCAL : 098434015003436

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2018, relatif à l'Acquisition des camions et camions à benne tasseuse (parc de wilaya).

- **Lot N° 01** : Acquisition d'un (02) camion à benne tasseuse avec bras levé conteneur semi enterré - capacité 10 m<sup>3</sup>.

Paru dans les journaux : El Khabar le 08/10/2018 et l'Echo d'Algérie le 10/10/2018.

Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Projet	Lot	L'entreprise	Délais	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
L'Acquisition des camions et camions à benne tasseuse (parc de wilaya)	<b>Lot N° 01</b> : Acquisition d'un (02) camion à benne tasseuse avec bras levé conteneur semi enterré - capacité 10 m <sup>3</sup>	SARL TAKSAN MAKINA	06 mois	47.600.000,00	Meilleure offre

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher auprès des services de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, dans un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

# Championnats de Ligue 1 et 2 Mobilis A quoi sert le huis clos ?



Lors de sa dernière sortie médiatique sur les ondes de la Radio nationale Chaîne II, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi a reconnu explicitement que la sanction du huis clos n'a nullement résolu le problème de la violence dans les stades.

Il est vrai que depuis son instauration, il y a des années, il a plus desservi le championnat qu'apporter une solution durable à ce fléau. Son utilisation excessive a, par ailleurs, énormément nui à la crédibilité de la compétition.

On le décrétant à tout bout de champs, on ne se soucie guère du spectacle qui est déjà absent sur nos terrains. L'Algérie est sans doute l'un des pays qui ont le plus recours au huis clos dans le monde. Il est arrivé par le passé que la moitié d'une journée de championnat soit jouée sans la présence du public. Cette sanction n'est pas parvenue pour autant à assagir les fauteurs de troubles. Une minorité au demeurant qui sème le désordre dans les stades au grand dam de la grande majorité victime impuissante de ces agissements condamnables. L'on se demande pourquoi les bons continuent de payer pour les mauvais. N'est-il pas temps de trouver une panacée au huis clos ?

En Europe, ce sont généralement les ultras violents qui se font sanctionner. Ils sont facilement repérables, car ils occupent une tribune

bien distincte. Chez nous, il est difficile, voire impossible de différencier les bons des mauvais supporters. Souvent, ces derniers profitent de cette proximité pour créer la zizanie dans les tribunes. Ils sont, néanmoins, identifiables par leur comportement violent. Ils doivent assumer seuls et non pas sanctionner les autres fans ou le club pour leurs actes. Toutefois, la Ligue continue à imposer le huis clos vraisemblablement pour s'en laver les mains, refusant de prendre ses responsabilités. D'ailleurs, l'ancien président de la LNF, Mahfoud Kerbadj l'a avoué lors d'un entretien avec la presse. «On continuera à appliquer le huis clos, a-t-il dit, car on n'a pas trouvé un autre remède au phénomène de la violence dans les stades». Un sentiment d'impuissance qui reflète parfaitement le désarroi des instances du football face à ce problème. Si les Anglais ont réussi à vaincre le hooliganisme qui était beaucoup plus dangereux et plus néfaste, chez nous aussi on peut venir à bout de ce fléau autrement qu'avec le huis clos. Il suffit d'avoir la volonté et de conjuguer tous les efforts pour



l'éradiquer. C'est une affaire de tous, notamment des pouvoirs publics qui doivent s'impliquer davantage dans ce domaine. User et abu-

ser du huis clos, c'est comme continuer à mettre un pansement sur une jambe de bois.

Ali Nezlioui

## LFP Le nouveau secrétaire général démissionnaire ?

Le nouveau secrétaire général de la Ligue de football professionnel (LFP), Omar Aourir, nommé il y a moins de 2 semaines, aurait déjà décidé de jeter l'éponge. Le fonctionnaire, spécialisé en finances, n'aurait donc pas voulu poursuivre sa mission au sein de l'actuelle ligue. Une nouvelle décision qui vient affaiblir encore le bureau de Medouar, quelques mois seulement après son élection. Omar Aourir aurait remis sa démission au président de la LFP, jeudi dernier. Il aurait aussi décidé de quitter l'instance footballistique.

## Paradou AC Tayeb Meziani opte pour l'ES Tunis

L'attaquant du Paradou AC, Tayeb Meziani, s'est engagé pour 3 saisons avec la formation tunisienne de l'ES Tunis, ont annoncé, samedi, les médias locaux. Convoité par la JS Kabylie, Meziani (22 ans), pur produit de l'Académie JMG/PAC, a préféré rejoindre l'Espérance, détenteur de la Ligue des champions, où évolue le milieu offensif international, Youcef Belaïli. Meziani avait porté la saison dernière, pendant 6 mois, les couleurs du club lituanien Stumbras Kaunas, après une première partie de saison passée avec Le Havre (Ligue 2 / France) sans pouvoir jouer en équipe première. Le joueur, révélation de la saison 2016-2017 du PAC, avec qui il avait marqué 15 buts, n'a pas réussi à s'imposer au sein du club normand, se contentant de quelques apparitions avec la réserve en National 3. L'EST a dévoilé, vendredi, une liste de 23 joueurs retenus pour la Coupe du monde des clubs prévue aux Emirats arabes unis, du 12 au 22 décembre.

## CS Constantine Denis Lavagne signe un contrat de 18 mois renouvelable



Le technicien français, Denis Lavagne, 54 ans, a signé, samedi en fin d'après-midi, un contrat de 18 mois renouvelable avec le CS Constantine, sociétaire de Ligue 1 Mobilis de football. Au cours de la cérémonie de signature du contrat du nouvel

entraîneur du CS Constantine, organisée au siège du club en présence des dirigeants du club, le coach français a exprimé sa disposition à «remettre l'équipe sur la bonne voie» du fait de sa riche expérience, en ligue des champions d'Afrique notam-

ment, et sa connaissance du championnat local ainsi que plusieurs équipes du pays, l'ES Sétif et la JS Kabylie, entre autres. Lavagne, ancien directeur du centre de formation du Havre AC (France), a également souligné qu'il œuvrera à «mener l'équipe jusqu'à la phase de poules en ligue des champions d'Afrique et assurer une place sur le podium en Ligue 1 Mobilis».

Succédant à l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a du quitter le CSC après une série de mauvais résultats, Lavagne avait remporté 4 championnats et 3 coupes avec le Cotonsport Garoua du Cameroun avec lequel il avait atteint la finale de la Ligue des champions africaine en 2008. Vainqueur de la coupe de Tunisie avec l'Etoile sportive du Sahel et entraîneur adjoint dans les clubs de l'Olympique Alès, de Nîmes Olympique, du SC Bastia et de l'ASOA Valence, Lavagne a également été directeur du centre du CS Sedan Ardennes et sélectionneur national du Cameroun. Pour rappel, le CS Constantine s'est qualifié en seizièmes de finale de la Ligue des Champions d'Afrique de football après sa victoire face aux Gambiens du FC Gamtel sur le score de 1 à 0 (mi-temps 1-0), mercredi dernier, pour le compte du tour préliminaire retour disputé à Banjul.

## USM Bel-Abbès Le wali promet de débloquent la situation financière

En marge d'un forum organisé dans un hôtel de la ville, le premier responsable de l'exécutif Ahmed Abdelhafid Sassi, wali de Sidi Bel-Abbès, a tenu à rassurer les fans de l'USMBA et les différentes composantes qui ont des dus impayés, en soulignant qu'une partie des salaires devrait être versée cette semaine, en précisant à l'assistance présente que «l'USMBA est un référent de la ville de Sidi Bel-Abbès. Il appartient à tout un chacun d'apporter son soutien pour préserver cette image. Le club a connu des hauts et des bas, passant par différentes situations. J'ai remarqué que, dans l'adversité et dos au mur, cette équipe a gagné la Super-coupe. Cette fois, avec la moitié de l'effectif qui n'est pas partie à Monrovia, elle s'est qualifiée. En tant qu'administration depuis mon arrivée en octobre, nous avons rempli nos obligations. A cet effet, une somme d'argent a été allouée au club. Une autre aide est mobilisée au niveau du budget communal. En janvier, dans le cadre du BP, une autre aide sera octroyée. A noter que des difficultés juridiques caractérisées par «grosses des différents créanciers, ont constitué un obstacle qu'il fallait surmonter. Cette semaine, une partie des dus sera versée aux joueurs. Ainsi, le club sera en mesure de jouer le maintien. Il convient de maintenir cette ossature pour garantir sa place parmi l'élite et affronter sereinement les éliminatoires de la coupe d'Afrique», a souligné le chef de l'exécutif. Poursuivant son intervention, il dira, qu'«au-delà du football, l'USMBA est un patrimoine essentiel de la ville de Sidi Bel-Abbès. Nous avons à son égard un minimum d'obligations pour l'accompagner», a-t-il souligné lors de ce forum. A noter que l'effectif, qui a eu droit à trois jours de repos après la qualification en terre libérienne, reprendra, aujourd'hui, les entraînements en perspective du prochain match des 16<sup>es</sup> de finales de la coupe de la CAF prévu, samedi, au stade



24 Février-1956 contre la solide formation du club nigérian d'Enugu Rangers avec son riche palmarès. Le match retour aura lieu une semaine après. Ainsi, depuis l'annonce du versement d'une partie des salaires des joueurs, c'est le retour de la quiétude dans l'entourage du club. Place maintenant à la préparation des prochains matches en Coupe de la CAF, en championnat et en Coupe d'Algérie.

Coupe arabe - USMA-El Merreikh, ce soir au 5-Juillet

# Les Rouge et Noir en mission compliquée

Remonter trois buts de retard, telle est la mission des Usmistes ce soir (19h) face aux Soudanais d'El Merreikh, au stade du 5-Juillet. Conséquence d'une première mi-temps calamiteuse à Omdourman, lors du match aller, les protégés de Thierry Froger sont dans l'obligation de réaliser une remontada historique pour espérer se qualifier aux quarts de finale de la Coupe arabe des clubs.

Elles sont néanmoins rares les équipes ayant perdu 4 à 1 l'aller qui sont parvenues à renverser la vapeur chez eux. Les statistiques sont contre eux, toutefois les Rouge et Noir sont déterminés à jouer crânement leurs chances. Ils veulent prouver que ce qu'il leur est arrivé au Soudan est un simple accident. Il est vrai que l'USMA n'a pas l'habitude de perdre avec un score aussi lourd dans sa longue histoire dans les compétitions internationales. «Dans ce genre de matchs, c'est plus facile pour un entraîneur de motiver son groupe. Il faut donner raison aux gens qui croient en nous, en la qualification. C'est la seule motivation qui va nous permettre de nous transcender», a déclaré Froger à la veille de cette confrontation. Toutefois, le coach usmiste doit composer sans plusieurs de ses pièces maîtresses. Il y a d'abord la défection pour blessure de son gardien Zemmamouche, Monsieur 50% de l'équipe. Autre coup dur, le forfait de son buteur patenté le Congolais

Ibara, également blessé. Aussi, la charnière centrale habituelle de la défense ne sera pas présente. Chafaï et Benyahia sont, en effet, sanctionnés par le club, pour indiscipline. Mais si ça peut consoler le technicien français, son adversaire aussi est confronté à des soucis d'effectif. Le redoutable attaquant Bakri AlMadina des Soudanais est indisponible, alors que le Nigérian Kelechi Osunwa est incertain. En plus, El Merreikh vient de connaître une véritable désillusion en se faisant éliminer du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine par la petite équipe des Vipers Sports Club de l'Ouganda. Il faudra savoir investir dans les malheurs d'El Merreikh pour semer le doute dans ses rangs. En football tout est possible. avec un peu de chance et beaucoup de détermination Benguit et ses coéquipiers sont capables de réaliser l'exploit. C'est tout le mal qu'on leur souhaite.

Ali Nezioui



## Leicester City Ghezal retrouve la compétition



L'ailier international algérien Rachid Ghezal, remis d'une blessure à la cuisse, a retrouvé la compétition avec son équipe Leicester City lors de la défaite concédée, samedi soir, à domicile face à Tottenham (0-2), dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée du championnat anglais de football. L'ancien Monégasque a fait son apparition en seconde période (56<sup>e</sup>) en remplacement du Nigérian Kelechi Iheanacho. Sa dernière apparition remontait au 10 novembre dernier à

domicile face à Burnley (0-0) en championnat. Ghezal (26 ans) compte douze apparitions sous le maillot des «Foxes» depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Il compte deux buts inscrits dont un lors de la défaite concédée en championnat le 1<sup>er</sup> septembre face au leader Liverpool (1-2). Le joueur algérien avait rejoint Leicester City durant l'intersaison pour un contrat de quatre saisons en provenance de l'AS Monaco (Ligue 1 française). Lors du précédent exercice, Ghezal a marqué 2 buts en 35 apparitions en Ligue 1. Il n'a pas été convoqué pour le dernier match de l'équipe nationale en déplacement face au Togo à Lomé (victoire 4-1) disputé le 18 novembre et comptant pour la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

## Le Havre AC Ferhat retrouve ses talents de passeur

L'Algérien du Havre Zinedine Ferhat a retrouvé ses talents de passeur, samedi soir, à l'occasion du 8<sup>e</sup> tour de la Coupe de France de football, en distillant une belle offrande pour le 3<sup>e</sup> but de son équipe, vainqueur (5-1) chez la modeste formation de Régionale 3, Villers-Houlgate. L'ex-N° 7 de l'USM Alger a été sacré meilleur passeur du championnat de Ligue 2 française l'an dernier, avec un nombre historique de 20 offrandes, grâce auxquelles il avait tout bonnement pulvérisé l'ancien record détenu par Fayçal Fajr du Stade Malherbe de Caen, avec 15 passes décisives lors de la saison 2013-2014. Sur sa lancée, l'international algérien de 25 ans a relativement bien démarré la saison en cours, s'emparant même de la première place au classement des meilleurs passeurs avec quatre offrandes, avant de connaître un passage à vide l'ayant fait reculer à la 6<sup>e</sup> place. Un rang qu'il partage actuellement avec sept autres joueurs dont trois Algériens, à savoir Walid Mesloub (RC Lens), Riad Nouri (AC Ajaccio) et Farid Boulaya (FC Metz).

## SC Naples Ghoulam : «C'est un jour important pour moi»



Le défenseur international algérien de Naples Faouzi Ghoulam s'est réjoui de son retour à la compétition, après 13 mois d'absence, samedi, lors de la réception de Frosinone (4-0), dans le cadre de la 15<sup>e</sup> journée de Serie A italienne de football, évoquant un «jour important» pour lui. «C'était un jour important pour moi, la victoire encore plus importante. L'important est l'équi-

pe, n'oubliez pas les débuts de Meret avec un clean sheet. Amin Younes aussi a fait ses débuts, espérons qu'on sera tous prêts à jouer les prochaines semaines. Je remercie le club et le staff qui a toujours été là pour moi. Je me rappelle aussi de mes coéquipiers qui avaient porté mon maillot l'année dernière quand je me suis blessé et je veux les remercier», a affirmé le latéral gauche des Verts à l'issue de la partie, cité, ce dimanche, par la presse locale. Après plusieurs matchs sur le banc des remplaçants, Ghoulam (27 ans) a enfin pu refouler les terrains, en signant son apparition dans le onze titulaire de l'entraîneur Carlo Ancelotti avec en prime deux passes décisives. A la sortie du capitaine slovaque du Napoli Marek Hamsik à la 80<sup>e</sup> minute, ce dernier a remis le brassard à Ghoulam pour lui rendre hommage. «Je suis ici depuis plusieurs années, donc ça me rend fier de porter le brassard de capitaine et de représenter cette merveilleuse ville et ses merveilleux tifosi», a-t-il ajouté. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1<sup>er</sup> Novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, mais il a contracté une fracture transversale de la rotule droite nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale. L'Algérien avait rejoint le club du sud de l'Italie en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (France) pour un contrat de quatre saisons et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

## FC Porto Brahimi buteur face à Portimonense

Yacine Brahimi s'est illustré de la plus belle des manières lors de la rencontre qui a mis aux prises son équipe, avant-hier soir, avec Portimonense, dans le cadre de la 12<sup>e</sup> journée de la Liga NOS. Le meneur de jeu des Verts a contribué au large succès des siens (4-1) en inscrivant le 3<sup>e</sup> but de son équipe à la 59<sup>e</sup> de jeu. Après avoir récupéré un centre de Danilo Pereira sur le côté gauche de la surface, Brahimi a enchaîné deux dribbles, avant de placer une frappe du droit pour un but limpide. Ainsi, Brahimi retrouve son efficacité, après trois mois de disette, lui dont le dernier but avec le FC Porto remonte au mois d'août dernier. Il s'agit là du 3<sup>e</sup> but de Brahimi en championnat, le 4<sup>e</sup> toutes

compétitions confondues. Dans un autre registre, la direction de la Lazio de Rome serait très intéressée par le recrutement de Yacine Brahimi. Selon la télévision portugaise TVI 24, les responsables du club romain auraient préparé une offre de 10 millions d'euros pour s'attacher les services du joueur algérien du FC Porto dès cet hiver. Cette offre pourrait faire les affaires des responsables du FC Porto qui espèrent tirer profit du départ de leur joueur, lui qui sera libre au mois de juin prochain de tout engagement vis-à-vis de son équipe. Toujours selon TVI 24, le joueur algérien pourrait toucher 4M€ de prime à la signature pour un salaire annuel de 3M€.



Météo 	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
	8°/19°	7°/21°	4°/18°	8°/24°	7°/21°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:17	12:41	15:14	17:35	18:59

## Béatification des religieux catholiques Ouyahia reçoit le représentant du Pape François

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier, à Alger, le cardinal Angelo Giovanni Becciu, préfet de la Congrégation pour les causes des Saints, représentant du Pape François, qui effectue une visite en Algérie, dans le cadre de la cérémonie de béatification des religieux catholiques qui a eu lieu, samedi à Oran, a indiqué, hier, un communiqué du Premier ministre. La même source a précisé que l'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa. Pour rappel, la cérémonie de béatification de l'ancien évêque d'Oran, Pierre Claverie (1938-1996), et de ses 18 compagnes et compagnons de culte chrétien, morts en Algérie durant la décennie noire, s'est déroulée à la chapelle de Notre Dame de Santa Cruz, dans les monts du Murdjadjo (Oran), rouverte, vendredi, après sa restauration.



DGSN

## Le colonel Mustapha Lahbiri inspecte l'Unité aérienne de la Sûreté nationale



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha Lahbiri a effectué, hier à Alger, une visite inopinée au siège de l'Unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN), où il a inspecté les différents services administratifs et techniques qui la composent. Lahbiri a reçu des explications sur le fonctionnement de l'unité et les différentes tâches assurées en matière de soutien

aux unités opérationnelles, notamment dans la gestion des flux de circulation automobile, à travers les images et vidéos transmises par les caméras dont sont dotées les hélicoptères de l'unité. A la fin de cette visite, le DGSN «n'a pas manqué d'encourager les cadres et agents de l'UASN, les exhortant à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des personnes et des biens».

Forces navales

## Le général-major Haouli Mohamed-Larbi inspecte la Corvette lance-missiles «Raïs Hassan Barbiar»

Le Commandant des Forces navales, le général-major Haouli Mohamed-Larbi, a procédé, hier, à l'Amirauté, à l'inspection de la Corvette lance-missiles «Raïs Hassan Barbiar», après sa participation, du 3 au 9 décembre 2018, au niveau de la base navale principale de Bizerte (Tunisie) à l'exécution de la 5<sup>e</sup> édition de l'exercice «MORJANE 2018», conjointement avec l'Armée de mer tunisienne. L'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne au titre de l'année 2018, «a été mené en

trois phases dédiées à l'entraînement et à la préparation des activités en mer englobant des activités tactiques, une opération conjointe de recherche et d'interception d'un navire supposé se livrer à un trafic illicite, en plus d'un exercice de recherche et de sauvetage en mer avec l'activation du Centre des opérations militaires conjointes (COMC)». Par ailleurs, des exercices de plongée ont été exécutés, à quai et en mer, au profit des plongeurs des deux parties, «ce qui a permis de consolider les capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à tra-

vers des actions communes permettant de faire face à d'éventuelles menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime dans la zone frontalière des deux pays». La même source souligne que cette unité flottante est construite par des compétences algériennes au niveau de l'Etablissement de construction et de réparation navales de Mers-El-Kebir, 2<sup>e</sup> Région militaire, et inaugurée le 8 août 2017, par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

15<sup>e</sup> édition des International Business Awards à Londres

## Ooredoo remporte le prix «Gold Stevie Award» pour son application «Haya ! Chiche»

Nouvelle consécration internationale pour Ooredoo Algérie, qui vient de remporter le Prix «Gold Stevie Award» pour son application «Haya ! Chiche» dans la catégorie Marketing lors de la 15<sup>e</sup> cérémonie des International Business Awards 2018, organisée récemment à Londres (Royaume-Uni). Le Jury des International Business Awards a ainsi distingué l'application «Haya ! Chiche» lancée par Ooredoo, qui est un concept inédit de challenges et de jeux permettant aux participants de gagner de nombreux cadeaux. L'application avait suscité un fort engouement auprès des clients de Ooredoo, notamment sur la page Facebook de Ooredoo Algérie qui regroupe, aujourd'hui, plus de 6 millions de fans, soit la page commerciale la plus suivie en Algérie. Pour rappel, Ooredoo a déjà remporté, lors des précédentes éditions, 8 prix «Stevie Award» avec, notamment, le projet des cliniques médicales mobiles lancées en partenariat avec le Croissant-Rouge Algérien, son prestigieux concours Media Star, destiné aux journalistes professionnels algériens, son programme Oobarmijoo destiné aux jeunes porteurs de projets de création d'applications et de solutions mobiles innovantes, ainsi que ses programmes iStart dédiés aux jeunes développeurs algériens et tStart, pour le soutien aux jeunes créateurs de start-ups technologiques. L'organisation «Stevie Awards» qui décerne les International Business Awards est basée aux Etats-Unis. Elle récompense les accomplissements des entreprises ainsi que les contributions positives des professionnels à travers le monde opérant dans différents domaines. En effet, les International Business Awards sont les seuls prix mondiaux qui reconnaissent les réalisations des entreprises à tous les niveaux.

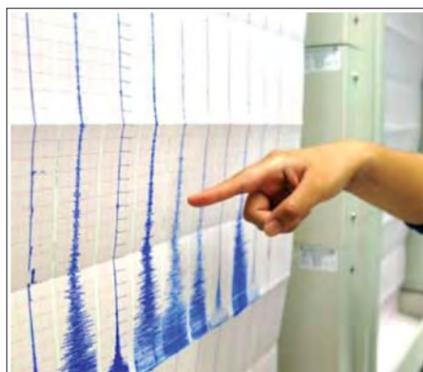


CRAAG

## L'Algérie enregistre une moyenne de 100 secousses par mois

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), enregistre une moyenne de 100 secousses par mois, soit entre 2 à 3 secousses/jour, ne dépassant généralement pas 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a déclaré, hier à Blida, son directeur général, Abdelkrim Yellès.

«L'Algérie, au même titre que de nombreux pays européens (comme l'Italie et le Portugal), est caractérisée par une activité sismique intense, en enregistrant plus d'une centaine de séismes/mois, dont 90% sont des micro-séismes (de 2 à 3 degrés), non ressentis par la population», a indiqué Yellès, dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture des travaux d'un projet de recherche sur les mécanismes de réduction des risques liés aux séismes, réalisé en collaboration avec l'Union européenne. Lancé à l'initiative du CRAAG, en coordination avec l'université Saâd-Dahlab de Blida, en partenariat avec les universités de



Porto (Portugal) et de Pavia (Italie), ce projet de recherche, dont la première étape sera clôturée, aujourd'hui, après 2 années d'études et de recherches, vise «la mise en place de mécanismes susceptibles de prévenir les risques liés

aux séismes, tout en réduisant les dégâts matériels occasionnés par cette catastrophe naturelle», a-t-il expliqué. Selon Hamoud Beldjoudi, chercheur au niveau du CRAAG, le projet en question aborde, notamment, le niveau de résistance des vieilles bâtisses aux séismes, en prenant pour modèle la wilaya de Blida. Il a fait part d'une recommandation émise, au titre des conclusions de ce projet, en vue du «recensement de l'ensemble des bâtisses précaires sujettes à un effondrement éventuel à Blida», et ce, dans la perspective de leur réaménagement ou leur démolition, dans le cas où elles constituent un danger pour leurs occupants, «dans l'attente de la généralisation graduelle de cette démarche à toutes les wilayas du pays», a-t-il fait savoir. «Toutes les constructions érigées par l'Etat prennent, désormais, en compte le risque sismique, en adoptant des méthodes de construction parasismiques», a assuré Abdelkrim, précisant, égale-

ment, l'obligation faite aux promoteurs immobiliers privés, ces dernières années, de respecter ce système parasismique. Quant au coordinateur de ce projet, Ricardo Montenegro, de l'université de Porto, il a souligné la contribution de ce projet, dicté par l'importance du risque sismique partagé entre l'Algérie, l'Italie et le Portugal, à «un échange entre les experts des 3 parties, parallèlement à l'actualisation et amélioration de leurs connaissances relatives à ce sujet, au même titre que des moyens à mettre en œuvre pour en réduire les dommages». Les deux années consacrées à la réalisation de la première étape de ce projet «paraissent insignifiants, si l'on considère l'enjeu, qui est la sauvegarde de la vie humaine» a, par ailleurs, estimé la même source. Cette rencontre a vu la participation de nombreux experts et chercheurs nationaux et européens (Portugal, Italie...), signale-t-on.

Houda H.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)